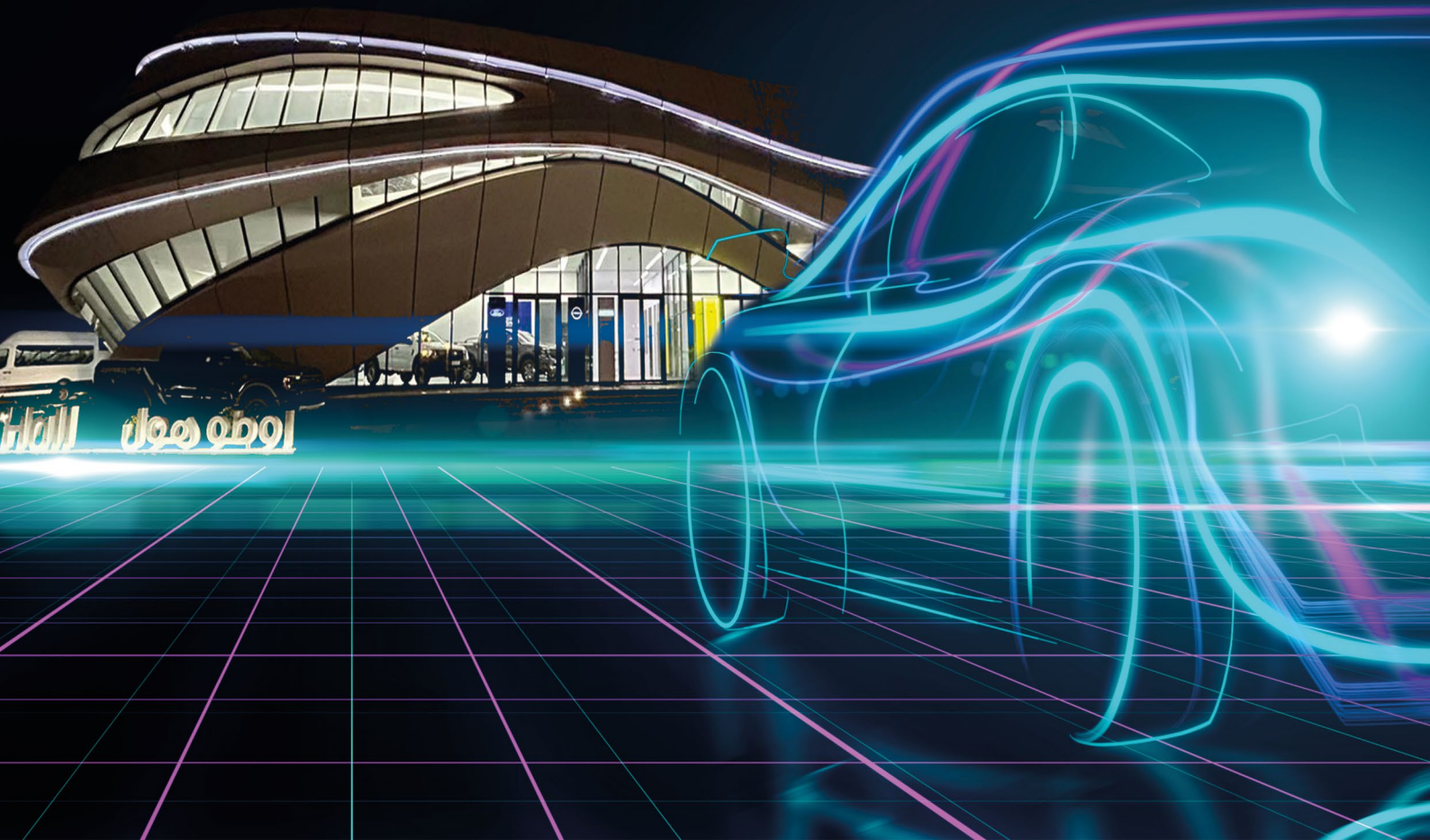


اوطو هول Auto Hall

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



Sommaire

اوتوهول
Auto Hall

01

ALLIANCE DE LA PROXIMITÉ ET DE L'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

- Auto Hall, un acteur clé de la distribution automobile au Maroc
- 2024 en chiffres
- Le réseau Auto Hall à travers le Maroc
- Message du Président du Conseil d'Administration
- Entretien avec le Directeur Général
- Plus de 100 ans d'excellence dans l'automobile
- Une offre variée pour une mobilité ciblée et performante
- Des services stratégiques renforçant la croissance et la rentabilité
- Un modèle économique agile et résilient, porté par la diversification et l'innovation
- Une structure d'actionnariat diversifiée, moteur de croissance et de gouvernance
- Une équipe dirigeante déterminée pour porter les ambitions d'Auto Hall

02

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Une couverture nationale renforcée au service de la proximité
- Une gamme enrichie en réponse aux évolutions du marché
- Autocaz, un pilier de la stratégie de diversification du Groupe
- Auto Hall, doté d'une approche inclusive à travers une offre complète de services financiers
- Qualité et expérience client : au coeur de la transformation du SAV
- Une transformation digitale alignée sur les leviers de croissance
- L'organisation du premier Salon Auto Hall des Véhicules Électriques
- Croissance du chiffre d'affaires et montée en puissance des relais de croissance

03

RAPPORT ESG

- Auto Hall, un engagement responsable pour une performance durable
- Un dialogue permanent avec les parties prenantes
- Une politique sociale axée sur le bien-être et le développement des collaborateurs
- Une politique environnementale engagée et pragmatique
- Un ancrage sociétal fondé sur l'engagement communautaire
- Gouvernance du Groupe
- État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

04

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS FINANCIERS

- Rapport de gestion
- Comptes sociaux
- Rapport général des commissaires aux comptes
- Comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
- Rapport spécial des commissaires aux comptes

04

**ALLIANCE DE
LA PROXIMITÉ
ET DE L'EXCELLENCE
AU SERVICE DE
LA MOBILITÉ**

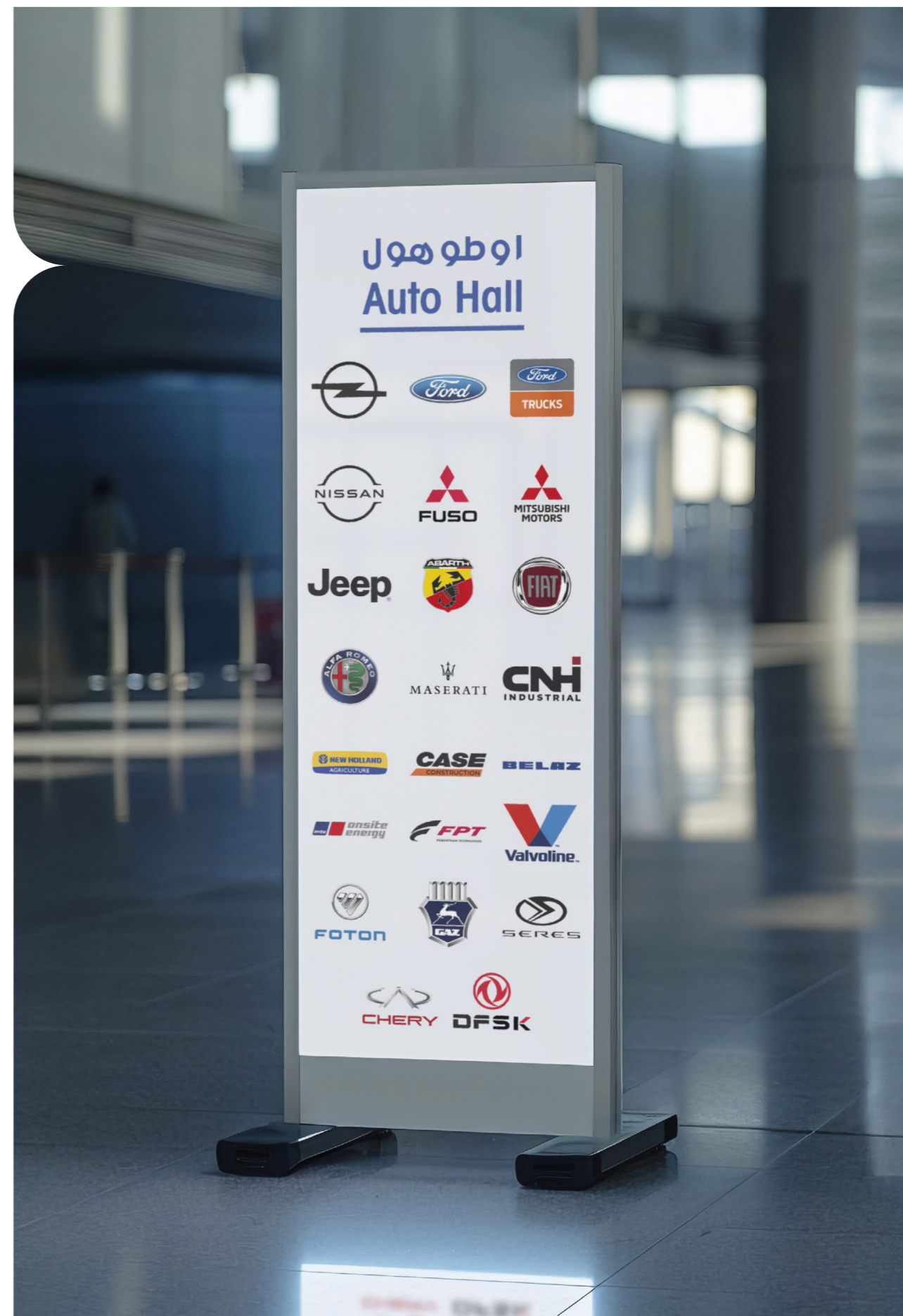


Auto Hall, un acteur clé de la distribution automobile au Maroc

Depuis sa création en 1907, Auto Hall s'est imposé comme un acteur incontournable de la distribution automobile au Maroc. Fort d'une expertise forgée au fil des décennies, le groupe conjugue héritage et innovation pour répondre aux exigences variées de sa clientèle. Grâce à une offre diversifiée, il couvre aussi bien le marché des véhicules neufs et d'occasion que les segments des particuliers, des professionnels et de l'industrie. Son offre intègre également des solutions de financement, de location longue durée, d'assurance et un service après-vente aux standards élevés, garantissant ainsi une expérience complète et optimisée aux clients.

Auto Hall poursuit son expansion sur le territoire marocain en renforçant son maillage national.

En 2024, les ouvertures de deux nouveaux sites à Tanger et à Tifelt viennent compléter les implantations stratégiques réalisées l'année précédente. Ce développement porte à 51 le nombre de sites opérationnels, consolidant ainsi la proximité du groupe avec sa clientèle et assurant une couverture optimale. À travers son réseau de concessions et de centres de service, Auto Hall place l'expérience client au cœur de sa démarche, offrant un accompagnement sur mesure, de l'acquisition du véhicule à son entretien, en passant par des conseils adaptés aux besoins spécifiques de chaque utilisateur. Cette approche globale fait du groupe un partenaire de confiance, reconnu pour sa disponibilité et sa réactivité.



Auto Hall en chiffres

5 022 MMAD*

Chiffre d'affaires
+2,2% vs. 2023

1 458 MMAD*

Fonds propres
-5% vs. 2023

6 313 MMAD*

Total bilan
+0,9% vs. 2023

20 048 unités

Véhicules neufs vendus
+0,5% vs. 2023

7,7 %

Part de marché VP
vs. 8,4% en 2023

35,4 %

Part de marché VUL
vs. 39,2% en 2023

36 %

de collaborateurs formés
(hors technique)

1,1 %

Budget de formation/
Masse salariale

97 %

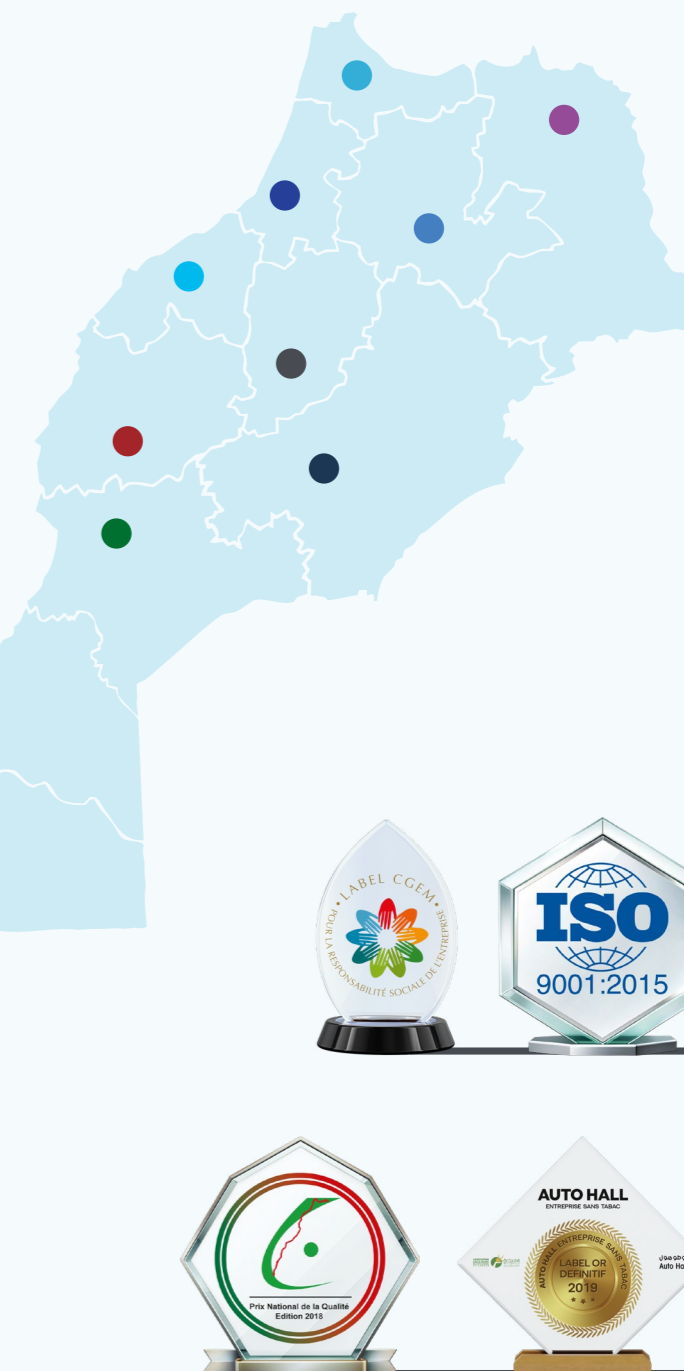
des déchets générés
en usine sont recyclés

*Chiffres consolidés

Le réseau Auto Hall à travers le Maroc

Régions Nombre de sites opérationnels

● Tanger - Tétouan - Al Hoceima	5
● L'Oriental	4
● Fès - Meknès	4
● Rabat - Salé - Kénitra	8
● Beni Mellal - Khénifra	2
● Casablanca - Settat	18
● Marrakech - Safi	3
● Souss - Massa	5
● Drâa - Tafilalet	1
● Dakhla - Oued Ed Dahab	1



Message du Président du Conseil d'Administration



Auto Hall affirme son engagement pour un modèle de mobilité pensé autour de la diversité des besoins, de la proximité avec les clients et de la performance durable

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité de notre feuille de route stratégique, que nous menons avec constance. Auto Hall affirme son engagement pour un modèle de mobilité pensé autour de la diversité des besoins, de la proximité avec les clients et de la performance durable. Dans un monde en transition, marqué par des évolutions technologiques, environnementales et sociales, notre Groupe entend accompagner ces transformations avec clarté et détermination. Dans ce contexte, Auto Hall privilégie une dynamique de croissance fondée sur la complémentarité de ses activités, la consolidation de ses relais de croissance et le renforcement de son positionnement sur ses marchés. Cette stratégie repose sur une allocation rigoureuse des moyens, une montée en qualité de l'offre et une organisation conçue pour soutenir la croissance dans la durée.

En 2024, Auto Hall a poursuivi le déploiement de son modèle dans une logique de continuité et de consolidation. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 2,2 %. En parallèle, deux nouvelles succursales ont été ouvertes à Tifelt et à Tanger. Ces réalisations renforcent la présence du Groupe à l'échelle nationale et soutiennent le développement de ses différentes activités. Auto Hall a également élargi son périmètre de services en intégrant une activité d'assurance. Cette nouvelle offre vient compléter les solutions déjà proposées par le Groupe et participe à la construction d'un accompagnement plus global autour de la mobilité.

L'alignement d'Auto Hall sur les standards internationaux se traduit par l'élargissement progressif de son portefeuille de véhicules conformes à la norme Euro 6, en lien avec son ambition de promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Cette orientation s'inscrit dans une vision de croissance responsable, guidée par des choix associant performance, pérennité et utilité. Elle s'accompagne d'un engagement en faveur du développement de l'écosystème automobile national. Auto Hall, fort de son histoire, entend jouer un rôle actif dans la construction d'un modèle plus inclusif et plus durable. À travers sa Fondation, le Groupe exprime cet engagement par des initiatives dans l'éducation, la santé et l'inclusion sociale, au service des communautés et des générations futures.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'engagement de celles et ceux qui accompagnent le Groupe. Je tiens, à ce titre, à remercier l'ensemble de nos actionnaires, nos collaborateurs et nos partenaires pour la confiance accordée et les efforts engagés tout au long de l'année. Le Groupe abordera l'année à venir dans le prolongement des efforts engagés, avec la volonté de consolider ses avancées et de répondre aux priorités fixées.

M. Karim GHELLAB

Président du Conseil d'Administration

Entretien avec le Directeur Général

Dans un environnement en transition, porté par une reprise progressive du marché mais aussi par des évolutions importantes en matière de réglementation et de comportement client, comment Auto Hall a-t-il abordé l'année 2024 ? Et dans ce contexte exigeant, comment le Groupe a-t-il réussi à préserver sa performance, et sur quels leviers s'est-il appuyé ?

L'année 2024 a été marquée par la reprise du marché, l'évolution des comportements d'achat et des contraintes d'approvisionnement. Dans ce contexte, nous sommes restés concentrés sur nos fondamentaux, tout en renforçant notre capacité d'adaptation. L'élargissement de l'offre en motorisations et l'expansion territoriale, avec de nouvelles succursales à Tanger et Tifelt, traduisent notre volonté de proximité.

Grâce à un pilotage rigoureux et une exigence constante sur la qualité de service, le chiffre d'affaires consolidé atteint 5 022 MDH (+2,2 %) et les ventes dépassent les 20 000 unités. Nous avons aussi renforcé nos outils de suivi pour mieux évaluer la rentabilité par marque et par site. Notre agilité, notre rigueur et notre ancrage terrain ont été essentiels pour maintenir la performance dans un environnement en transformation.

L'année a été marquée par l'enrichissement de votre portefeuille, avec de nouveaux modèles électrifiés et des initiatives autour de la mobilité durable. Quelles ont été les priorités dans ce domaine, et comment les marques du Groupe se sont-elles positionnées ?

Notre portefeuille multimarque demeure un atout clé. En 2024, nous avons renforcé l'intégration de modèles électrifiés dans plusieurs segments, avec un focus sur l'accessibilité, la fiabilité et les

standards environnementaux. Les marques Ford, Nissan, Opel, Chery et Seres ont enrichi notre offre avec des modèles hybrides et 100 % électriques, consolidant notre position sur les motorisations alternatives.

Au-delà des produits, le Salon Auto Hall du Véhicule Électrique a permis de sensibiliser le public à la mobilité durable, en valorisant l'innovation, les bénéfiques clients et nos engagements environnementaux. Cette cohérence entre marques, offre et attentes du marché affirme le rôle d'Auto Hall comme acteur engagé de la transition énergétique.

La diversification de vos activités semble être devenue un axe majeur du modèle Auto Hall. Quels ont été les faits marquants sur le plan des services en 2024, et comment ces activités s'articulent-elles avec la distribution ?

La montée en puissance des services, que le Groupe propose, constitue un levier important dans l'évolution de notre modèle. En 2024, plusieurs jalons ont été franchis avec des résultats encourageants. Auto Hall Crédit a enregistré une forte progression de sa production et une hausse du taux de pénétration, soutenues par l'élargissement du réseau de partenaires et des offres ciblées.

L'assurance, nouvelle activité du Groupe, est désormais opérationnelle dans 11 sites, via une captive agréée et un accompagnement dédié en point de vente. Autocaz a renforcé sa dynamique, avec un volume de ventes en hausse et une offre de véhicules reconditionnés valorisée auprès des particuliers et professionnels.

Leader LLD a poursuivi sa croissance sur le segment entreprise avec des solutions flexibles intégrant

La montée en puissance des services, que le Groupe propose, constitue un levier important dans l'évolution de notre modèle

des flottes hybrides et 100% électriques. Ces services prolongent la distribution, enrichissent la relation client et installent Auto Hall comme un acteur global de la mobilité.

Face à l'accélération des usages numériques et à la transformation des attentes clients, comment Auto Hall adapte-t-il son organisation, et quelles sont vos priorités pour 2025 ?

L'évolution des comportements et des attentes appelle une transformation continue de nos modes de fonctionnement. En 2024, nous avons avancé sur plusieurs chantiers pour rendre notre organisation plus fluide, plus réactive et plus connectée aux attentes du marché. Sur le plan digital, des processus clés ont été automatisés dans la gestion opérationnelle, la relation client et le SAV. L'espace client mobile et le portail atelier, désormais généralisés, facilitent le suivi des demandes et renforcent l'interaction. Nous avons aussi renforcé nos capacités de pilotage via des outils analytiques et modernisé notre socle technologique. Cette transformation s'est accompagnée d'un investissement dans les compétences à travers un programme de formation orienté digital, management et qualité de service. L'objectif : une adaptation progressive sans rupture.

Pour 2025, nos priorités sont l'élargissement du réseau dans des zones ciblées, le lancement d'une marketplace Autocaz et le développement des services intégrés. L'amélioration de l'expérience client restera au cœur, avec des parcours simplifiés, des canaux enrichis et une offre étoffée.



Jamal EDDOUHBANI
Directeur Général

Plus de 100 ans d'excellence dans l'automobile

+100 ans

CRÉATION & DÉVELOPPEMENT

1907

Création des « Etablissements G. Veyre » représentant Ford Motor Company au Maroc

1920

Transformation en société anonyme dénommée Auto Hall

1930

Construction du siège historique

1942

Introduction à la Bourse de Casablanca

1974

Lancement de l'activité d'assemblage des camions

EXPANSION ET CROISSANCE

1985

Représentation de la marque Mitsubishi

1999

Création du groupe Auto Hall, structure fédérant Auto Hall SA et ses filiales

2005

Filialisation de l'activité VP et VUL Mitsubishi confiée à la filiale Diamond Motors Diversification

2010

Représentation de la marque Fiat

2011

Filialisation de l'activité Véhicules industriels Mitsubishi FUSO

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU & LANCEMENT DES NOUVELLES ACTIVITÉS

2013

Signature d'un partenariat avec DFSK

2014

Obtention de la Distribution de Nissan au Maroc et création d'une filiale dédiée (SMVN)

2015

Ouverture des sièges des filiales au km 12, Autoroute Casa Rabat

2016

Introduction de motos HAOJUE

2018

Nouveaux partenariats : Opel, Gaz, et représentation des marques Gaz, SANY et Bridgestone

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

2021

Renforcement des partenariats avec les marques chinoises (Fotton et Chery) et acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & distribution de la marque de luxe Maserati
Création de la filiale Autocaz

2022

Partenariat avec FCA Stellantis pour la distribution de Abarth, Fiat, Jeep et Alfa Romeo
Inauguration de deux mégastores « Autocaz »

2023

Ouverture de 3 nouveaux sites à travers le Royaume (Mohammedia, Kenitra et Tanger)

2024

Ouverture de 2 nouvelles succursales à Tifelt et à Tanger
Lancement de la filiale « Automobility services »
Obtention du trophée de l'innovation lors du salon de la franchise
Refonte du portail digital SAV



Une offre variée pour une mobilité ciblée et performante

Auto Hall mise sur une approche segmentée, lui permettant d'adresser les différents marchés de la mobilité avec des solutions sur mesure, parfaitement ajustées aux attentes de chaque catégorie de clients. Cette stratégie vise à optimiser l'expérience client tout en renforçant la compétitivité du groupe dans un secteur en perpétuelle transformation.

Un portefeuille multimarque couvrant tous les segments

Fort de son expertise dans la distribution automobile, Auto Hall propose un éventail de marques et de modèles soigneusement sélectionnés pour répondre à une large diversité de besoins :

Véhicules légers et industriels

Africa Motors élargit l'offre du groupe avec des marques comme DFSK, CHERY, FOTON, GAZ et SERES, tandis que Diamond Motors se spécialise dans la distribution de Mitsubishi.



Véhicules particuliers et utilitaires

SCAMA, SMVN et SMAA assurent la commercialisation des marques internationales Ford, Nissan et Opel, couvrant ainsi les besoins variés des particuliers et des entreprises.



Véhicules utilitaires spécialisés

La filiale AVHI se concentre sur la distribution de FUSO, offrant des solutions adaptées aux exigences des professionnels du transport et de la logistique.

Une approche ciblée pour répondre aux attentes du marché

La stratégie de diversification d'Auto Hall repose sur une analyse approfondie des dynamiques du marché et des besoins des consommateurs. En structurant son offre par segments, le groupe répond avec précision aux attentes des particuliers, des professionnels et des agriculteurs, tout en anticipant l'essor de la mobilité durable. L'introduction de véhicules hybrides et électriques s'inscrit ainsi dans cette démarche proactive, visant à accompagner la transition écologique du secteur.

Véhicules haut de gamme

Avec Auto Hall Luxury Motors, le groupe répond aux attentes d'une clientèle premium en commercialisant la prestigieuse marque Maserati.

Aussi, grâce au partenariat avec FCA, la filiale SMAM complète le portefeuille avec les marques Alfa Romeo, Fiat et Jeep.



Matériels pour le secteur des mines, des travaux publics et de l'industrie

SOMMA (engins TP) se consacre à l'importation et à la distribution de matériel destiné aux secteurs des mines, des travaux publics et de l'industrie. Cette offre stratégique est conçue pour répondre aux exigences spécifiques de ces domaines, tout en garantissant fiabilité et performance.



Matériels agricoles

SOMMA (matériel agricole) adresse les besoins essentiels des agriculteurs marocains en leur proposant une gamme de matériel agricole de qualité. À travers des marques reconnues telles que, l'entreprise accompagne les acteurs du secteur dans l'optimisation de leurs activités, en leur offrant des solutions fiables et performantes adaptées aux exigences du marché.

Un levier de croissance et de fidélisation

Bien plus qu'une simple extension de son portefeuille multimarque, cette diversification reflète une vision stratégique qui renforce la compétitivité du groupe. Elle contribue à fidéliser la clientèle tout en lui offrant des solutions adaptées et innovantes. En associant une gamme variée de produits à un service après-vente exigeant, Auto Hall se positionne comme un partenaire de confiance, garantissant une expérience complète et différenciée à ses clients.

Des services à forte valeur ajoutée renforçant la croissance et la rentabilité

Dans un secteur automobile en perpétuelle mutation, Auto Hall a su élargir son périmètre d'activité bien au-delà de la seule distribution de véhicules. Cette dynamique d'expansion s'inscrit dans une stratégie de croissance ambitieuse, visant à diversifier ses sources de revenus, à enrichir l'expérience client et à optimiser sa rentabilité, tout en consolidant sa position sur le marché marocain.

Une approche axée sur la diversification des services

Dans une démarche d'élargissement de son offre, Auto Hall a mis en place des solutions complémentaires afin de mieux répondre aux attentes diversifiées de sa clientèle et d'explorer de nouvelles perspectives de croissance.

Autocaz, une filiale dédiée au marché des véhicules d'occasion, offre une alternative économique aux acheteurs. Avec des services intégrés tels que l'évaluation, l'achat, la reprise et la vente de véhicules, Autocaz contribue à dynamiser ce segment en pleine expansion.

Auto Hall Crédit, fruit de partenariats stratégiques avec des institutions financières, propose des solutions de financement personnalisées. Ces offres, disponibles directement dans les principales succursales du groupe, simplifient l'acquisition de véhicules pour les particuliers et les entreprises.

Leader LLD, orientée vers les entreprises, propose des options de location longue durée flexibles, adaptées aux besoins spécifiques des professionnels, renforçant ainsi l'offre de services du groupe dans le segment B2B.

Automobility services, propose des solutions d'assurance adaptées, intégrant des garanties personnalisées et des services à valeur ajoutée pour particuliers et entreprises. Avec une couverture nationale et une offre modulable, cette activité accompagne la clientèle dans ses besoins de mobilité et de protection.



Une vision tournée vers une performance durable

En intégrant ces services stratégiques à son modèle économique, Auto Hall apporte une réponse adaptée aux exigences croissantes du marché. Cette diversification des activités permet au groupe de développer de nouvelles sources de revenus, tout en consolidant son avantage concurrentiel. Auto Hall démontre ainsi sa capacité à anticiper les évolutions du secteur et à s'y adapter, tout en maintenant une trajectoire de croissance durable et rentable.



Un modèle économique agile et résilient, porté par la diversification et l'innovation

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT D'AUTO HALL

Auto Hall vise à renforcer sa position sur le marché marocain de la distribution automobile tout en diversifiant ses activités pour maximiser la satisfaction client, consolider sa résilience et répondre aux enjeux actuels de durabilité. Cette stratégie repose sur une combinaison d'expansion géographique, de diversification des produits et services et d'innovation.

NOS RESSOURCES

Humaines



1 665
collaborateurs

Financières



5 022 MMAD Chiffre d'affaires
1 458 MMAD Capitaux propres

Opérationnelles



19 marques de véhicules
20 048 véhicules neufs vendus

Infrastructures



51 sites
opérationnels

NOS AXES STRATÉGIQUES MAJEURS

Diversification de l'offre et des services

Élargissement du portefeuille de marques, y compris des véhicules électriques et hybrides, pour répondre aux évolutions du marché et des attentes des consommateurs.

Développement de services à forte valeur ajoutée tels que

Auto Hall Crédit :

Solutions de financement sur mesure. 

Autocaz :

Marché des véhicules d'occasion. 

Leader LLD :

Location longue durée pour entreprises et particuliers. 

Assurance :

Offres d'assurance intégrées. 



Expansion et renforcement du réseau

Poursuite de l'ouverture de nouveaux sites pour améliorer la couverture géographique et l'accessibilité

Investissements dans des infrastructures modernes, y compris des showrooms multimarques.



Orientation client et transformation digitale

Mise en place de solutions digitales pour améliorer l'expérience client, telles que des portails en ligne pour le service après-vente et la gestion des achats.

Digitalisation des processus internes pour accroître l'efficacité opérationnelle et réduire la consommation de papier.



Développement durable et innovation

Engagement pour une mobilité durable avec des véhicules conformes aux normes environnementales les plus strictes (Euro V, Euro VI)

Initiatives écologiques telles que l'installation de panneaux solaires et le recyclage des déchets.



Optimisation des coûts et amélioration de la rentabilité

Identification et mise en œuvre d'initiatives d'optimisation des coûts pour compenser l'augmentation des charges d'exploitation.

Développement de nouveaux indicateurs de pilotage pour mieux suivre la rentabilité par marque et par site.



Partenariats stratégiques

Collaboration avec des constructeurs internationaux pour renforcer l'offre de produits de qualité.

Exploration de nouveaux partenariats pour les marques émergentes et les véhicules éco-responsables.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR



Impact environnemental réduit

99% des déchets générés au siège sont recyclés

5% de réduction de la consommation d'eau

1,9% de réduction de la consommation d'électricité



Attention portée aux collaborateurs (hors technique)

720 h de formation

36% de collaborateurs formés

1,1% Budget de formation/Masse salariale



Impact positif sur les communautés

Participation à l'opération Octobre Rose Initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes soutien à l'entrepreneuriat et de l'accès à l'emploi.



Valeur financière créée pour les actionnaires

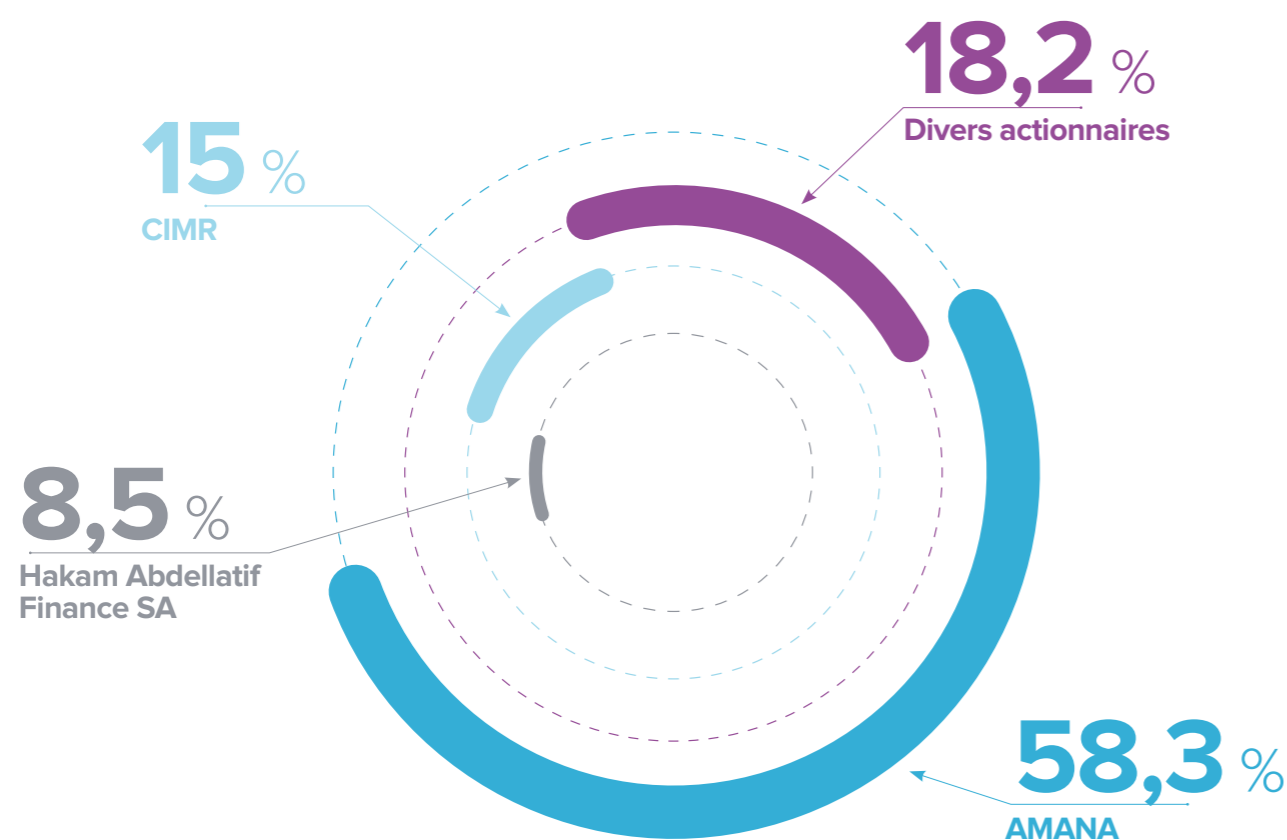
100 MMAD

Dividendes

Une structure d'actionnariat diversifiée, moteur de croissance et de gouvernance

Auto Hall repose sur une structure d'actionnariat diversifiée qui constitue un pilier fondamental de sa gouvernance et de son développement stratégique. L'équilibre entre les différents actionnaires assure au Groupe une base solide, lui permettant d'évoluer avec agilité dans un marché en perpétuelle transformation et de saisir de nouvelles opportunités de croissance.

En conjuguant stabilité, souplesse et innovation, la diversité et la complémentarité de cet actionnariat consolident la position de leader d'Auto Hall sur le marché marocain, tout en reflétant la synergie des compétences et l'alignement des intérêts au service d'une croissance durable.



*Source : site internet de la Bourse de Casablanca, au 29 mai 2024

Une équipe dirigeante engagée pour réaliser les ambitions d'Auto Hall

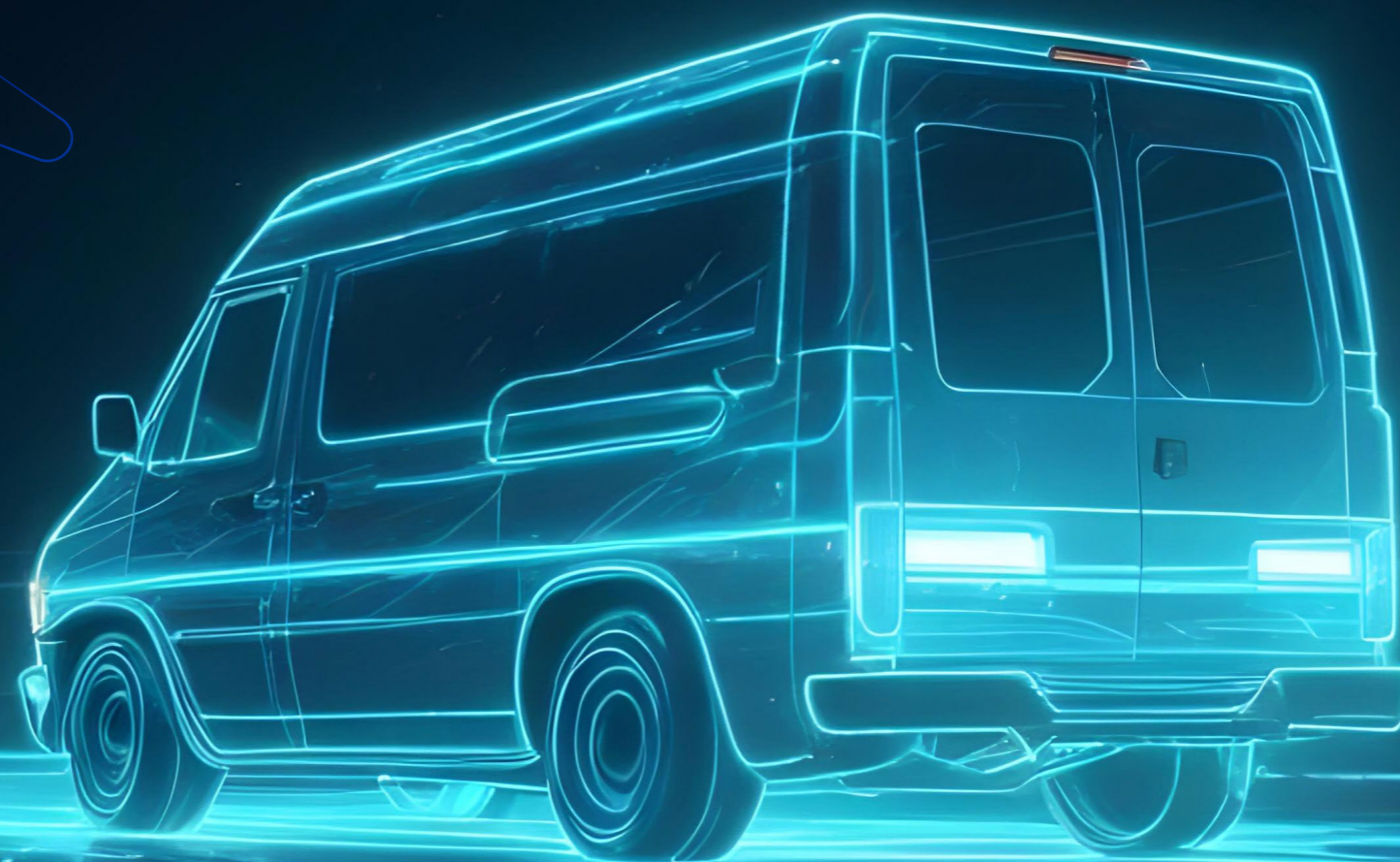
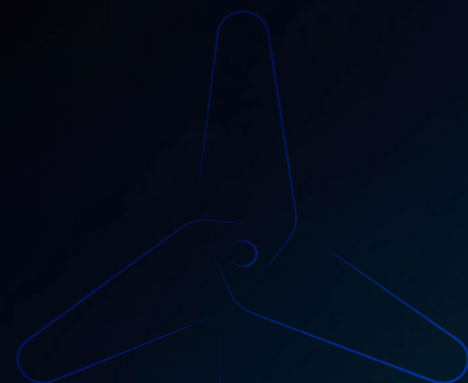
Auto Hall s'appuie sur une équipe dirigeante dont la diversité des compétences constitue un atout majeur pour concrétiser ses ambitions stratégiques. Grâce à leurs expertises complémentaires, les dirigeants assurent une mise en œuvre rigoureuse des plans de développement et ajustent les plans d'actions opérationnelles en fonction des évolutions constantes du secteur automobile.

Grâce à un leadership agile et résolu, l'équipe dirigeante d'Auto Hall constitue un véritable moteur de croissance, permettant au groupe de consolider son positionnement de leader tout en répondant avec précision aux attentes de ses clients et partenaires.



02

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Une couverture nationale renforcée au service de la proximité

Le développement du réseau de distribution d'Auto Hall s'inscrit dans une démarche continue en faveur de la proximité vis-à-vis des clients. En 2024, le Groupe a inauguré deux nouvelles succursales, à Tanger et à Tifelt. Ces ouvertures ont permis de renforcer l'ancrage du Groupe tout en améliorant l'accessibilité de l'offre. Cette dynamique vise à rapprocher les activités du Groupe des zones à fort potentiel et à démocratiser l'accès aux moyens de transport et aux solutions de mobilité.



Au-delà de l'impact direct sur les volumes de vente, ces implantations renforcent la capacité du Groupe à proposer ses services complémentaires - financement, assurance, et service -après-vente - au plus près des attentes des clients.

Les projets d'ouverture prévus au sud de Casablanca et à Laâyoune, en 2025, poursuivent cette dynamique, avec l'ambition d'améliorer la disponibilité de l'offre sur l'ensemble du territoire.



Une offre complète labellisée 3S

La succursale de Tanger propose une offre complète qui regroupe la vente, l'après-vente et les pièces de rechange d'origine. Elle intègre un atelier mécanique dédié à l'entretien et les réparations, avec un dispositif de prise en charge directe grâce aux accords établis avec les compagnies d'assurances.

Une gamme enrichie en réponse aux évolutions du marché

L'évolution des attentes des clients et les nouvelles dynamiques du marché ont amené le Groupe à renforcer son offre. Auto Hall a enrichi ses gammes avec de nouveaux modèles, en ligne avec les changements des préférences des clients et du cadre réglementaire, notamment la mise en œuvre de la norme euro 6.

Cette adaptation passe également par un dialogue renforcé avec les constructeurs partenaires afin de mieux anticiper les tendances, notamment sur les segments les plus dynamiques. Les succursales du Groupe disposent désormais de véhicules dédiés aux essais, permettant aux clients de comparer les offres et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Le renforcement de la qualité du conseil en point de vente s'inscrit dans cette même logique. Il repose sur la spécialisation des équipes et l'ajustement des outils mis à leur disposition, avec l'objectif d'orienter chaque client vers une solution cohérente avec ses usages.

FCA – FIAT et Alfa Romeo

Fiat 600 MHEV : La Fiat 600 MHEV vient compléter l'offre du Groupe sur le segment des citadines électrifiées. Avec un design compact et une motorisation hybride légère, elle répond aux attentes actuelles en matière de mobilité urbaine tout en conservant l'identité propre à la marque.



Alfa Romeo Junior : Le modèle Junior élargit la gamme Alfa Romeo avec une version hybride légère alliant élégance et performance. Il s'inscrit dans une dynamique de renouvellement produit, en phase avec les évolutions du marché et les standards de la réglementation environnementale.

SCAMA - FORD

Kuga Hybride : Le Ford Kuga fait son entrée dans la gamme avec une version hybride adaptée aux nouveaux standards environnementaux. Il combine confort, efficacité et polyvalence, dans un format pensé pour un usage quotidien. Son positionnement vient compléter l'offre sur le segment stratégique des SUV familiaux électrifiés.

Ford Tourneo Custom : Pensé pour les besoins du transport de personnes, le nouveau Tourneo Custom répond à une demande soutenue sur le segment touristique. Son architecture intérieure et ses équipements assurent un bon niveau de confort et de modularité, tout en intégrant les évolutions liées à la transition énergétique.



AFM - DFSK et CHERY

SERES 5 : Le SUV 100 % électrique SERES 5 se positionne sur le segment du haut de gamme zéro émission. Il combine un design affirmé avec une technologie de dernière génération, au service d'une conduite fluide et silencieuse.

CHERY eQ1 : Le CHERY eQ1 est un petit véhicule électrique conçu pour la mobilité urbaine. Compact et fonctionnel, il constitue une solution adaptée aux déplacements de courte distance dans les zones à forte densité.

SMVN - Nissan

X-Trail e-Power : Le Nissan X-Trail e-POWER intègre une motorisation hybride innovante. Cette technologie offre une conduite fluide et électrique sans recharge externe. Le modèle vient renforcer l'offre électrifiée du Groupe sur le segment des SUV familiaux.

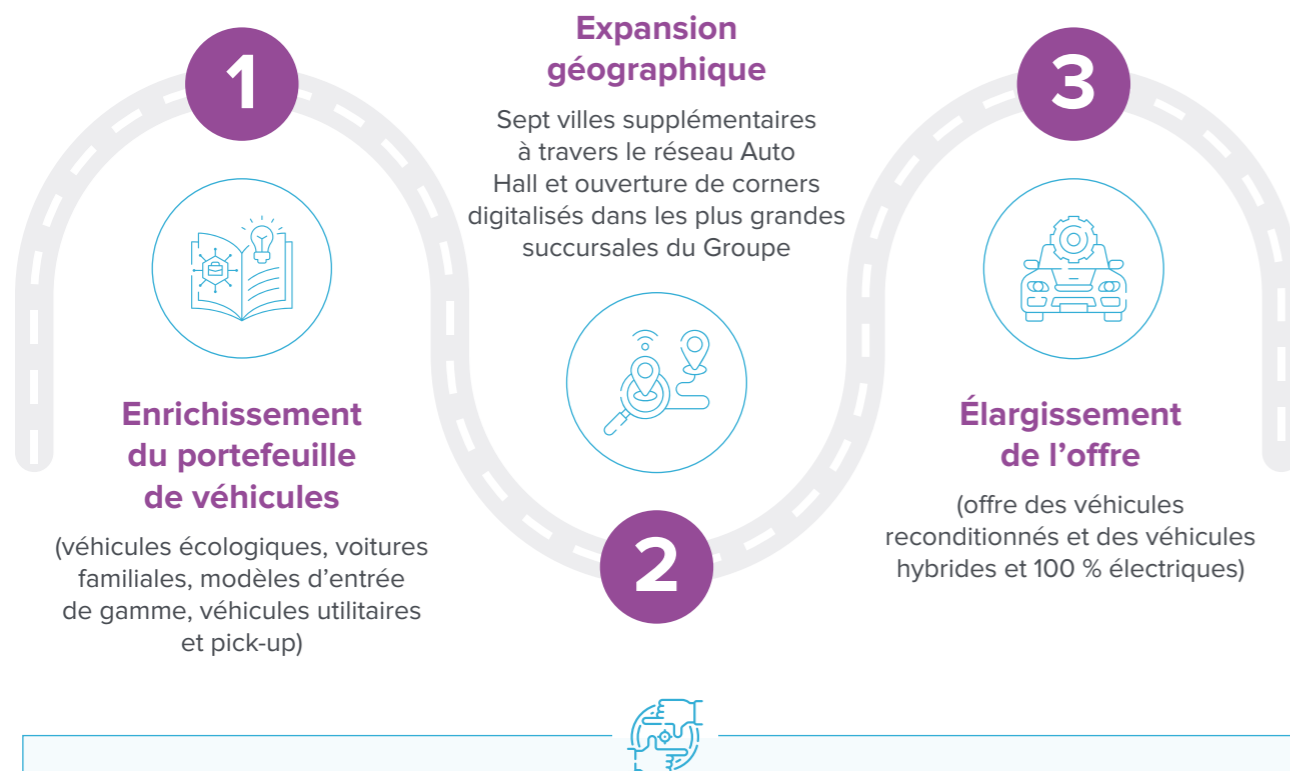


Autocaz, un pilier de la stratégie de diversification du Groupe

Autocaz a renforcé son positionnement sur le marché des véhicules d'occasion avec une offre qui repose sur deux segments complémentaires, les véhicules d'occasion avec garantie et les véhicules reconditionnés quasi-neufs.

La montée en puissance de l'activité reflète la pertinence des orientations engagées en matière de diversification. En 2024, la filiale a commercialisé 1 770 véhicules d'occasion, ce qui lui a permis d'atteindre 30 % de part de marché parmi les acteurs structurés.

Les leviers de la performance de l'activité véhicule d'occasion



Contributions du programme des véhicules reconditionnés aux engagements RSE du Groupe

- Réduire l'empreinte écologique en réduisant le volume des déchets automobiles
- Allonger la durée de vie des véhicules d'occasion en les rénovant et en les mettant en l'état
- Proposer des véhicules de qualité à un prix accessible sans compromis sur la fiabilité
- Encourager des habitudes d'achat durables en valorisant un modèle économique circulaire fondé sur la réutilisation des véhicules

Innovation continue en faveur de l'expérience client

L'expérience client repose sur une plateforme digitale accessible via le site www.autocaz.ma. Elle propose un parcours d'achat complet, incluant la livraison à domicile et une assistance en ligne. Elle garantit une navigation fluide, une transparence sur l'historique des véhicules et des fonctionnalités pensées pour simplifier chaque étape du processus d'achat.

Le site intègre un chatbot interactif pour répondre aux demandes en temps réel, ainsi qu'un espace personnel permettant de suivre l'état de sa commande ou d'accéder aux documents contractuels.

L'appartenance au Groupe Auto Hall constitue un levier stratégique pour Autocaz. Elle facilite le financement, le sourcing multi-marques et l'accès à un service après-vente sur l'ensemble du territoire.

La digitalisation du secteur devrait se renforcer dès 2025 avec le lancement par la NARSA d'un portail dédié aux professionnels, destiné à fluidifier les opérations de mutation et à simplifier les démarches administratives.

95 %
Taux de satisfaction client

75 %
Taux de fidélisation des clients
(achats futurs ou services complémentaires)

Trophée de l'innovation

Le concept des véhicules reconditionnés a été distingué lors du Salon de la Franchise 2024 par le trophée de l'innovation. Cette récompense vient saluer une initiative inédite sur le marché marocain, en cohérence avec les engagements du Groupe en matière de qualité et d'innovation.

Auto Hall, doté d'une approche inclusive à travers une offre complète de services financiers



Auto Hall Crédit, un financement adapté aux différentes catégories de clients

En 2024, Auto Hall Crédit a enregistré une progression de 26 % de sa production, soutenue par une hausse du taux de pénétration à 84 %, contre 77 % en 2023.

Cette évolution reflète la solidité du modèle intégré adopté par le Groupe, qui propose des solutions de financement directement en showroom.

Plusieurs initiatives commerciales ont accompagné cette dynamique, notamment l'introduction de barèmes spécifiques pour les loueurs avec un différé allant de 3 à 6 mois, une offre buy back destinée aux entreprises, une offre de crédit gratuit avec différé sur certaines marques, ainsi qu'un partenariat stratégique conclu avec Vivalis.

Ces initiatives ont permis d'attirer de nouveaux profils de client tout en renforçant l'attractivité des marques distribuées par Auto Hall.

La filiale Auto Hall Crédit travaille en lien étroit avec les équipes commerciale du Groupe. Elle adapte ses offres aux besoins exprimés par les marques et active des financements ciblés à leur demande.

Sur le plan digital, le lancement d'un simulateur de financement en ligne, relié au CRM du Groupe, a permis de fluidifier le parcours client et de simplifier la prise de décision. Ce dispositif s'inscrit dans une approche plus globale qui vise à alléger les étapes d'achat et à améliorer la réactivité commerciale.



Fonds de titrisation « FT Auto Mobility »

Le dispositif de financement s'appuie également sur le programme de titrisation FT Auto Mobility, mis en place en partenariat avec Sofac et Sofac Structured Finance. Ce fonds a clôturé avec succès, en 2024, une émission obligataire d'un montant total de 440 MDH. Il permet de renforcer l'accès au financement des clients du Groupe tout en soutenant la rentabilité financière de l'activité crédit.

Automobility Services, une offre complétée par des produits d'assurance ciblés

En 2024, Auto Hall a lancé son activité assurance dans 11 succursales. Ce déploiement renforce le positionnement du Groupe en tant que guichet unique dédié aux besoins des clients.

Grâce au partenariat établi avec le courtier AFMA, des solutions adaptées aux particuliers, entreprises et loueurs ont été déployées.

Des tournées de sensibilisation ont été organisées auprès des équipes commerciales pour accompagner le déploiement de cette nouvelle activité et renforcer l'adhésion sur le terrain. Ces sessions ont permis de structurer les argumentaires et d'identifier les ajustements nécessaires.

L'offre d'assurance a été affinée pour apporter plus de souplesse aux clients, avec l'introduction de

formules spécifiques, telles qu'un pack collision déplaçonné destiné aux particuliers et entreprises, ainsi qu'un produit tous risques adapté aux loueurs. Elle a également été intégrée aux solutions de financement, ce qui permet aux clients de bénéficier d'une couverture complète directement lors de l'achat. Cette complémentarité renforce l'attractivité de l'offre globale et améliore la conversion commerciale.

Dans chaque succursale concernée, des conseillers dédiés ont été mis en place pour assurer une présence terrain efficace, en appui des équipes de vente. Ce dispositif garantit une souscription fluide, un traitement réactif des demandes, ainsi qu'une délivrance des contrats dans les délais.

Leader LLD, des solutions de location longue durée renforcées par les synergies internes

Dans un contexte de forte concurrence, Leader LLD a recentré son positionnement sur les besoins spécifiques des entreprises. Cette évolution s'est accompagnée d'une diversification vers les véhicules hybrides et électriques, ainsi que du lancement de solutions de second lease et de location courte et moyenne durée, répondant à la demande croissante de flexibilité des clients professionnels.

L'intégration de la LLD dans le dispositif commercial des succursales favorise les ventes croisées et améliore la visibilité des marques du Groupe.

Grâce à la couverture nationale d'Auto Hall, Leader Location assure une continuité de service optimale et un suivi réactif des véhicules, partout au Maroc.

Le développement se poursuit également sur le segment des camions, avec une progression portée par la demande de la grande distribution. Ce positionnement s'appuie sur les synergies internes du Groupe, en mobilisant les leviers de financement et de service, complétés par des actions de prospection ciblées auprès des grands comptes.

Qualité et expérience client : au cœur de la transformation du SAV

En 2024, le Service Après-Vente du Groupe a franchi un nouveau cap dans sa transformation, avec pour priorité l'optimisation continue de la qualité de service et l'enrichissement de l'expérience client. Cette dynamique s'est matérialisée par une série d'initiatives, inscrites dans le modèle « Auto Hall Guichet Unique », dont l'objectif est de centraliser l'ensemble des services liés à l'automobile dans un parcours client unifié. Le lancement de nouveaux forfaits d'entretien, l'intégration des extensions de garantie, l'introduction d'une offre de location de véhicules et la synergie avec l'activité assurance ont permis d'élargir la palette des prestations proposées, tout en renforçant la réactivité des équipes.

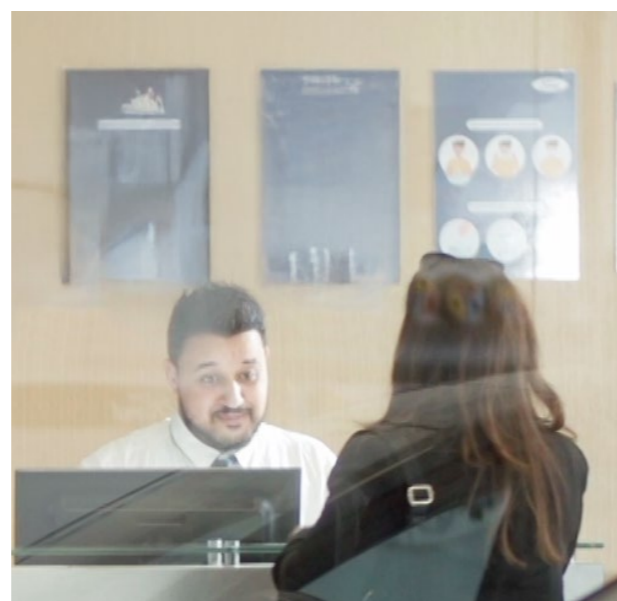
Le Groupe a investi dans la modernisation de ses équipements. De nouveaux outils ont été déployés dans les ateliers, adaptés aux spécificités des véhicules hybrides et électriques, accompagnés de stations de travail repensées pour améliorer les flux et réduire les délais d'intervention. Ce renforcement de l'infrastructure s'est accompagné d'un programme ambitieux de formation continue. Les techniciens du réseau ont été certifiés selon les standards des constructeurs, et formés aux nouvelles technologies, mais aussi aux fondamentaux de la relation client, dans un souci d'harmonisation de la qualité perçue sur l'ensemble des sites du Groupe.

La montée en exigence des standards de service s'est traduite par des avancées concrètes et mesurables. Les délais moyens de prise en charge ont été réduits grâce à l'optimisation de la planification et à une meilleure répartition des flux. La gestion proactive des rendez-vous, associée à la mise en place de canaux de communication transparents - SMS, appels, notifications - a renforcé la lisibilité du processus pour le client. Des enquêtes régulières menées tout au long de l'année ont permis d'ajuster les dispositifs existants et de mettre en œuvre des actions correctives ciblées, en lien avec les retours recueillis.

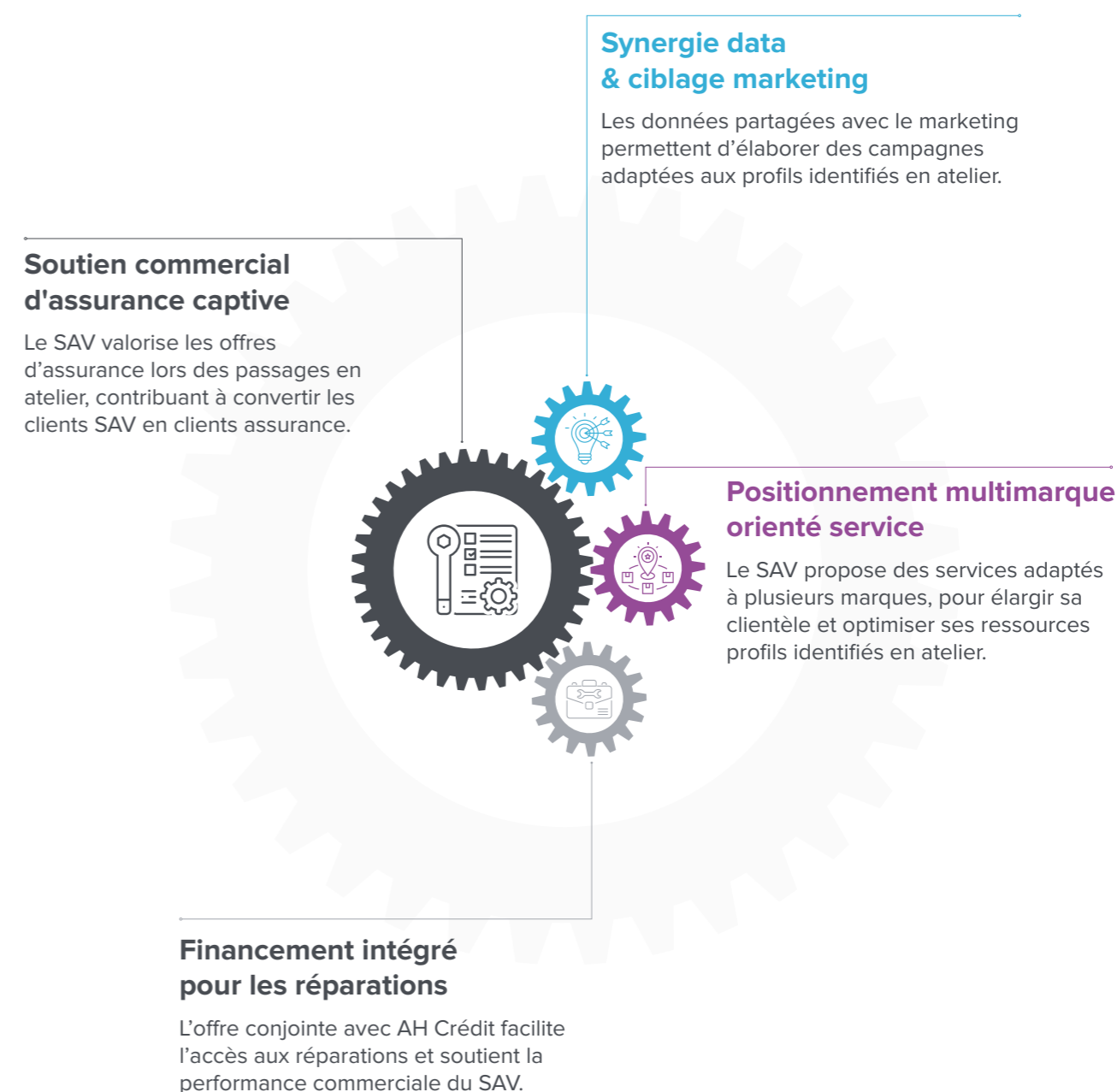
Le réseau SAV a poursuivi son développement avec l'ouverture de nouveaux points de service dans des zones à fort potentiel, tout en modernisant les infrastructures existantes. L'aménagement des espaces clients a été repensé pour offrir plus de confort et d'accessibilité, notamment dans les zones d'attente. Le développement de services

mobiles pour des opérations d'entretien à domicile constitue également une avancée majeure, qui vise à réduire la contrainte de déplacement et à répondre aux attentes d'une clientèle en quête de praticité.

L'année 2024 a également vu l'accélération de la digitalisation de la relation client après-vente. Le portail atelier, enrichi de nouvelles fonctionnalités, et l'espace client mobile ont été généralisés. Ils permettent un suivi personnalisé des réparations, une gestion des rendez-vous simplifiée et une interface fluide de communication. Ces outils digitaux, interconnectés avec le CRM Groupe, facilitent le traitement des demandes et accélèrent les temps de réponse.



Les synergies internes déployées par le SAV Auto Hall



Une transformation digitale alignée sur les leviers de croissance

Une feuille de route digitale articulée autour de trois axes majeurs

En ligne avec ses orientations stratégiques, Auto Hall a intégré sa transformation digitale comme un levier clé de compétitivité, de proximité client et d'agilité opérationnelle. Portée par une gouvernance renforcée, la démarche s'est appuyée sur un déploiement progressif au sein des fonctions clés. Elle s'est traduite par la mise en œuvre de projets à fort impact, ancrés dans les besoins métiers et alignés avec les meilleures pratiques technologiques.

En 2024, Auto Hall a poursuivi la mise en œuvre de sa transformation digitale en s'appuyant sur une feuille de route bâtie autour de trois axes majeurs : l'amélioration de l'expérience client et

prospect, l'optimisation des processus internes, et la modernisation du socle technologique.

Cette approche a permis d'aligner les priorités numériques avec les exigences métiers, tout en assurant une gouvernance des projets grâce à l'implication conjointe des équipes métiers, IT, architecture et transformation. Portée par un modèle agile - combinant chapitres métiers, squads fonctionnelles et plateformes enable - cette dynamique a permis de renforcer l'efficacité des opérations, la fluidité des parcours clients et la fiabilité des infrastructures sur l'ensemble des périmètres du Groupe.

Transformation digitale et optimisation des opérations

En 2024, la nouvelle version du portail atelier a été déployée, couplée à une application mobile client pour le suivi en temps réel des opérations et la consultation de l'historique des interventions. Cette solution intègre aussi le suivi des garanties constructeurs et des campagnes de rappel, renforçant fluidité et réactivité.

En parallèle, plusieurs processus à forte valeur ajoutée ont été automatisés : commande de pièces détachées, gestion des contrats, suivi du recouvrement, évaluation RH. Ces initiatives ont allégé les charges administratives, réduit les délais de traitement et fiabilisé les données.

Ces avancées s'inscrivent dans un programme technologique plus large. Des évolutions majeures ont été réalisées, à commencer par le système de tracking des véhicules via RFID, de leur arrivée au port jusqu'à la livraison client, a renforcé la traçabilité et amélioré la gestion logistique. Le programme de cybersécurité « KnowBe4 » a

sensibilisé les collaborateurs aux risques cyber, via des simulations ciblées et des sessions de formation. La gestion des identités numériques a été renforcée, et des travaux préparatoires à la certification ISO 27001 ont été engagés. Enfin, l'ERP Sage a été mis à niveau pour intégrer de nouvelles fonctionnalités en matière de paie, de comptabilité et de contrôle de gestion.

Dans le prolongement de ces initiatives, le pilotage de la performance a bénéficié de l'intégration progressive de tableaux de bord analytiques (BI) couvrant l'ensemble des fonctions critiques : ventes (véhicules neufs et véhicules d'occasions), activités SAV, RH, recouvrement et satisfaction client. Ces outils ont permis d'accroître la lisibilité des indicateurs, d'objectiver les écarts et d'alimenter une prise de décision plus rapide, fondée sur des données consolidées. Le déploiement de solutions de data visualisation, accessibles sur web et mobile, a renforcé la capacité des équipes à piloter en temps réel les plans d'actions opérationnels.

L'organisation du premier Salon Auto Hall des Véhicules Électriques



En mars 2024, Auto Hall a organisé la première édition du Salon Auto Hall des Véhicules Électriques (SAVE), marquant ainsi une étape majeure dans le déploiement de sa stratégie autour des nouvelles mobilités. Cet événement inédit au Maroc s'inscrit dans la volonté du Groupe de rendre accessible l'électrification automobile, en valorisant une offre complète et concrète adaptée aux besoins actuels des clients.

Le salon a présenté l'ensemble des gammes électrifiées du Groupe – électriques et hybrides – couvrant tous les segments de marché, de la citadine au SUV familial. Cette initiative stratégique a installé durablement Auto Hall sur un marché en évolution, en combinant offre produit, dispositifs de financement avantageux, et accompagnement à la transition.

Au-delà de la valorisation des modèles, SAVE a proposé une expérience client intégrée. L'événement a mis en avant un parcours fluide composé d'offres de reprise, de crédits différés ou sans intérêts, ainsi qu'un renforcement des garanties jusqu'à sept ans. Cette approche a renforcé l'attractivité de l'électrique, tout en positionnant Auto Hall comme un acteur moteur dans la transformation énergétique du secteur.

En parallèle, le Groupe a prévu l'installation de bornes de recharge rapide dans ses sites stratégiques. Ce projet s'inscrit dans une ambition plus large : celle de développer un écosystème autour de la mobilité durable, en cohérence avec les engagements RSE portés par Auto Hall.

Croissance du chiffre d'affaires et montée en puissance des relais de croissance

Principaux indicateurs

	31 décembre 2023	31 décembre 2024	Variation
Vente de véhicules neufs en unités	19 949	20 048	+0,5%
Comptes consolidés en MDh			
Chiffre d'affaires	4 914	5 022	+2,2%
EBITDA	438	441	+0,6%
Résultat avant impôts	97	81	-17%
Comptes sociaux en MDh			
Chiffre d'affaires	3 521	3 623	+2,9%
Résultat net	170	185	+9%

Contexte & principaux faits marquants

L'année 2024 a été marquée par une reprise du marché automobile au niveau national, alors qu'il continue de connaître une profonde mutation. Les ventes de véhicules neufs au Maroc ont progressé de 9 %, atteignant 176 401 unités contre 161 504 en 2023. Dans ce contexte, Auto Hall a légèrement augmenté ses volumes de vente, totalisant 20 048 unités vendues, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2023. Cette évolution s'inscrit dans un environnement marqué par une transition progressive vers de nouvelles motorisations pour les modèles phares du Groupe.

Par ailleurs, 2024 a vu la montée en puissance des relais de croissance du Groupe, notamment avec le développement des activités de financement via Auto Hall Crédit, le lancement d'une offre d'assurance et le renforcement d'Autocaz sur le marché structuré des véhicules d'occasion. Cette dynamique consolide son positionnement en tant que « One-Stop-Shop » pour ses différentes catégories de clients. Aussi, le Groupe a bénéficié des retombées positives des nouvelles succursales ouvertes ces deux dernières années dans des régions à fort potentiel de développement.

Perspectives

En 2025, Auto Hall poursuivra l'exécution de son plan de développement en s'appuyant sur plusieurs leviers stratégiques :

- ▶ Élargissement de la gamme des modèles proposés au cours de cette année 2025 en particulier les véhicules hybrides, essence et électriques pour répondre aux évolutions du marché

Performances financières

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 5 022 MDH, enregistrant une progression de 2,2 % sur l'année. Après une forte croissance au premier semestre (+10 %), l'activité a connu un repli au troisième trimestre (-16 %) avant de retrouver une dynamique positive en fin d'exercice. Grâce aux efforts déployés en matière d'efficacité opérationnelle et de maîtrise des coûts, le Groupe a réussi à préserver une marge EBITDA quasi stable par rapport à 2023 de 8,8%, et ce, malgré un niveau soutenu d'investissements et de développement tout au long de l'année.

L'année 2024 a également été marquée par une accélération de la transition énergétique du Groupe. Auto Hall a renforcé son offre de véhicules hybrides et électriques, notamment à travers l'introduction de nouveaux modèles et l'organisation de la première édition du Salon Auto Hall du Véhicule Électrique (SAVE), réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une mobilité plus durable.

- ▶ Consolidation des activités de services financiers, d'assurance et de véhicules d'occasion, en renforçant l'offre « one-stop-shop »
- ▶ Optimisation des coûts pour assurer une croissance rentable et durable



RAPPORT ESG

Périmètre et méthodologie

Le présent Rapport ESG 2024 d'Auto Hall présente les engagements, initiatives et résultats du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Il témoigne des efforts déployés à différents niveaux de l'organisation pour intégrer progressivement les enjeux de durabilité dans les pratiques opérationnelles, tout en répondant aux attentes croissantes des parties prenantes.

Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Il présente les principales données extra-financières relatives aux activités du Groupe Auto Hall et de ses filiales. Il inclut également des éléments rétrospectifs afin d'apprécier l'évolution des indicateurs sur les trois derniers exercices.

Les données ont été collectées auprès des directions du Groupe, à partir des systèmes d'information internes et de reportings spécifiques. Elles ont fait l'objet d'un contrôle interne afin d'en assurer la cohérence et la fiabilité.

La démarche de reporting adoptée s'inscrit dans le respect des lignes directrices de la norme ISO 26000, ainsi que des recommandations de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en matière de communication ESG. Elle se conforme à la circulaire n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.



Auto hall, un engagement responsable pour une performance durable

Auto Hall réaffirme son engagement en faveur du développement durable à travers une stratégie, une charte d'engagements et les actions menées par sa Fondation. Cette démarche repose sur une approche intégrée couvrant les dimensions environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, avec pour ambition de concilier performance économique, responsabilité sociale et préservation de l'environnement.

À l'écoute de ses parties prenantes, le Groupe inscrit depuis plusieurs années la responsabilité sociale au cœur de ses priorités. Cette dynamique, pensée comme un levier de performance, s'appuie sur des valeurs d'éthique, d'inclusion et de transparence. Elle bénéficie à l'ensemble de ses parties prenantes : clients, collaborateurs, actionnaires, partenaires, ainsi qu'à la collectivité et à l'environnement.



Un dialogue permanent avec les parties prenantes

Auto Hall accorde une importance centrale au dialogue avec ses parties prenantes, considérant cette interaction comme un levier essentiel de création de valeur partagée. Conscient de l'impact économique, social et environnemental de ses activités, le Groupe veille à intégrer les

attentes de ses collaborateurs, clients, partenaires, actionnaires, institutions et communautés locales dans la conduite de ses actions. Cette écoute active nourrit sa stratégie et renforce la pertinence de ses engagements en matière de durabilité, d'éthique et de performance globale.



Une politique sociale axée sur le bien-être et le développement des collaborateurs

La politique des ressources humaines du Groupe vise à créer un environnement de travail sain, motivant et sécurisé. En 2024, Auto Hall a renforcé son engagement social à travers une série d'initiatives concrètes destinées à améliorer le bien-être, la santé, la sécurité, la formation continue et le dialogue social. Une attention particulière a été accordée à la promotion de l'égalité des chances, à l'équilibre entre les genres et la lutte contre toute forme de discrimination. Au cours de l'année, Auto Hall a également poursuivi la professionnalisation de ses équipes avec la

création d'une académie de formation dédiée à ses principaux métiers. Le développement des compétences techniques et managériales s'est accompagné d'initiatives de formation à la sécurité, dans une logique de prévention des risques. Parallèlement, l'entreprise a renforcé le dialogue social, actualisé ses grilles salariales et instauré de nouvelles conventions avantageuses, notamment en matière de couverture santé, de bien-être et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Bien-être au travail : entre avantages sociaux et initiatives sportives

Auto Hall considère le bien-être de ses collaborateurs comme un levier essentiel de la performance. Les collaborateurs ont continué de bénéficier d'avantages sociaux tels que les primes liées à des événements familiaux. Fidèle à ses traditions, Auto Hall a également pris en charge, comme chaque année, le pèlerinage de sept agents. Par ailleurs, plusieurs conventions ont été conclues, dans les domaines bancaire,

sportif, alimentaire et d'assurance automobile, au profit des collaborateurs. La convention d'estivage a été reconduite et enrichie, permettant aux collaborateurs de profiter de séjours dans des centres de vacances de qualité supérieure. Auto Hall a également appuyé financièrement la participation de ses équipes à la troisième édition des Jeux Marocains du Sport en Entreprise.

Indicateurs sociaux

Répartition de l'effectif global par genre			
	2022	2023	2024
Femmes	346	345	364
Hommes	1 297	1 253	1 301
Total effectif	1 643	1 598	1 665

Répartition de l'effectif permanent par genre			
	2022	2023	2024
Femmes	335	335	323
Hommes	1 277	1 226	1 145
Total effectif	1 612	1 561	1 468

Dans la continuité de son engagement envers ses collaborateurs et pour soutenir sa politique de stabilité de l'emploi, Auto Hall souligne qu'en 2024 plus de 88,2% de ses employés sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

Répartition de l'effectif par type de contrat			
	2022	2023	2024
CDD	0	0	1
CDI	1 612	1 561	1 468
Saisonniers	0	0	147
ANAPEC	31	37	49
Total effectif	1 643	1 598	1 665

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre			
	2022	2023	2024
Femmes direction	3	3	3
Femmes cadres	88	91	95
Femmes non cadres	244	241	225
Total femmes	335	335	323
Hommes direction	17	10	10
Hommes cadres	137	139	136
Hommes non cadres	1 123	1 077	999
Total hommes	1 277	1 226	1 145
Total effectif	1 612	1 561	1 468

Répartition de l'effectif global par branche d'activité		2024
Commercial		499
Support		409
Technique		757
Total effectif		1 665

Répartition de l'effectif global par ancienneté			
	2022	2023	2024
De 0 à 2 ans	377	201	362
Entre 2 et 5 ans	297	403	312
Entre 5 et 10 ans	468	467	453
Entre 10 et 12 ans	72	79	81
Entre 12 et 20 ans	288	333	357
Entre 20 et 25 ans	36	43	30
Plus de 25 ans	74	72	70
Total effectif	1 612	1 598	1 665

Évolution de l'emploi			
	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - direction	0	0	0
Nombre de recrutements - cadres	31	29	31
Nombre de recrutements - non cadres	79	90	83
Nombre de recrutements total	110	119	114
Nombre de démissions - direction	0	0	3
Nombre de démissions - cadres	24	31	45
Nombre de démissions - non cadres	62	119	175
Nombre de démissions total	86	150	223
Nombre de licenciements - direction	0	0	0
Nombre de licenciements - cadres	0	0	0
Nombre de licenciements - non cadres	0	2	2
Nombre de licenciements total	0	2	2

Dialogue social

Pour répondre au mieux aux besoins des collaborateurs concernant les conditions de travail et les avantages sociaux, un processus de dialogue a été établi. Ce dernier s'appuie sur l'organisation régulière de réunions, tant formelles qu'informelles, dédiées à la négociation de conventions collectives et d'accords. Les discussions formelles, encadrées par les dispositions législatives, sont facilitées par les instances représentatives du personnel, y compris le comité d'hygiène, de sécurité, et le comité d'entreprise.

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	35	42	33
Nombre de litiges sociaux individuels	0	4	2
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	4	2



Santé et sécurité : une culture de la prévention renforcée sur tous les sites

Sur le plan de la santé et de la sécurité, plusieurs actions ont été réalisées pour renforcer la prévention des risques. Une formation spécifique à la manipulation des produits chimiques a été dispensée par le médecin de travail, à 35 collaborateurs des équipes SAV, notamment en mécanique et en atelier. Deux formations obligatoires ont été organisées, l'une sur les équipements de protection individuelle (EPI) et l'autre sur le secourisme (Sauveteur Secouriste au Travail, SST) pour sensibiliser et préparer les collaborateurs aux différentes situations d'urgence. Un projet de renforcement des

dispositifs d'évacuation d'urgence a été mis en œuvre. Ce projet a porté sur l'installation de signalétiques, de plans d'évacuation et de points de rassemblement. Un budget de 400 000 dirhams a été consacré à ces aménagements, auquel s'ajoutent 330 000 dirhams dédiés à l'amélioration des systèmes d'alarme. Le maintien systématique des visites de sécurité et la tenue régulière des comités hygiène et sécurité ont contribué à assurer un suivi régulier du respect des normes en matière de sécurité et à instaurer une culture de la prévention au sein des sites d'exploitation.

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	4	4	5
Taux de fréquence des accidents	-	8,39	1,68
Taux de gravité des accidents	-	2,81	0,097

Dialogue social : une écoute active et des progrès sociaux

Auto Hall fait du dialogue social une priorité absolue pour maintenir un climat de travail serein, favoriser l'engagement des collaborateurs et accompagner les transformations de l'entreprise dans un esprit de concertation. Le dialogue avec les représentants du personnel s'est poursuivi dans un esprit d'écoute active, permettant de mieux prendre en compte les attentes exprimées. Dans cette optique, l'entreprise a conduit durant l'année 2024, une étude de rémunération, dont les conclusions ont permis une revalorisation des salaires au profit de plus de 200 collaborateurs. L'étude a également permis de créer des grilles salariales spécifiques pour certaines catégories professionnelles. De même, la société a mensualisé le versement d'intéressements pour certains postes, en reconnaissance de leur performance. Sur un autre registre et en réponse aux demandes des représentants du personnel, une convention a été conclue avec une nouvelle compagnie d'assurance, permettant une amélioration des prestations de santé tout en allégeant la contribution financière des salariés.



Formation continue : un levier stratégique pour l'agilité et la montée en compétences

Le développement des compétences a constitué un levier central de la stratégie des ressources humaines. En 2024, le Groupe a dispensé 720 heures de formation cumulé, soit une moyenne de 0,24 heure par collaborateur. Le taux de couverture s'est élevé à 36% de l'effectif, avec un budget représentant 1,1% de la masse salariale. Les thématiques abordées ont inclus la finance, le management stratégique, les expertises techniques liées au commerce et au SAV, l'analyse des données via Power BI, le recouvrement, ainsi que des compétences transversales telles que la prise de parole en public et la gestion des émotions. Une part spécifique du programme a été consacrée à la sécurité, représentant 1,2% des heures de formation totales.

	2023	2024
Nombre de salariés ayant participé à une formation en % de l'effectif global	58%	36%
Budget formation en % de la masse salariale	0,7%	1,1%
Nombre de jours de formation par salarié	0,21	0,24

Une politique environnementale engagée et pragmatique

Auto Hall poursuit la mise en œuvre d'une politique environnementale ambitieuse, fondée sur la maîtrise des consommations, la réduction des émissions, la valorisation des déchets et l'accompagnement de la transition énergétique du secteur automobile. Elle se décline à travers des leviers opérationnels clairs, orientés vers l'amélioration continue des pratiques, la maîtrise des impacts environnementaux et le respect des normes du secteur.



Optimisation de la consommation énergétique

Concernant l'énergie, la consommation d'électricité du Groupe a baissé de 1,9% pour atteindre 4 222 865 kWh. Cette performance s'explique par l'amélioration du rendement des panneaux photovoltaïques installés au siège, grâce à des opérations régulières de maintenance et de nettoyage. En parallèle, l'utilisation des climatiseurs a été rationalisée, notamment dans les showrooms durant les périodes de forte chaleur. La transition vers l'éclairage LED s'est poursuivie avec le remplacement systématique des ampoules par des modèles plus économes en énergie. Le contrôle des compresseurs, en particulier la détection des fuites d'air, a également permis d'optimiser la consommation.

Gestion responsable de l'eau et des eaux usées

En 2024, cette démarche s'est traduite par la réduction de sa consommation d'eau de 5%, atteignant 60 971 m³. Cette réduction est directement liée à l'optimisation des opérations de lavage réalisées lors de la livraison des véhicules neufs et dans les ateliers de service après-vente.

La gestion des eaux usées a été renforcée grâce à la séparation systématique des huiles issues des opérations de lavage au niveau des garages de lavage des filiales et du siège. Chaque bâtiment est désormais équipé de déshuileurs, ce qui garantit un traitement efficace des rejets polluants avant leur évacuation. Cette mesure permet de préserver la qualité des eaux et de répondre aux exigences réglementaires.

En m ³	2022	2023	2024
Consommation d'eau (en usine)	4 381	1 919	2 205

En GWh	2022	2023	2024
Total	5,3	6,08	4,2
Réseau électrique	4,9	5,6	3,7
Solaire	0,37	0,48	0,46
% Solaire	8%	8%	11%

Consommation du groupe en termes d'énergie

Valorisation des déchets et traitement des matières dangereuses

La gestion des déchets constitue un autre pilier de la stratégie environnementale renforcée au cours de l'année 2024. Le taux de déchets recyclés a atteint 97% à l'usine et 99% au siège. Cette performance a été rendue possible grâce à l'aménagement des espaces dédiés au tri et au stockage temporaire des déchets dangereux, à l'installation des dispositifs de séparation et de filtration des huiles, ainsi qu'à l'élargissement du réseau de prestataires agréés. Les huiles usagées sont collectées, stockées dans des fûts spéciaux, puis acheminées vers des centres de traitement par des opérateurs certifiés. Les batteries usagées sont confiées à des partenaires spécialisés qui en assurent le recyclage dans des conditions sécurisées. Les pièces de véhicules remplacées sont triées, certaines remises en circulation, d'autres orientées vers des filières de valorisation des matériaux.



En tonnes	2022	2023	2024
Poids total*	380	290	274
Dont recyclés	355,7	271	266
% déchets recyclés	94%	93%	97%

*Données pour l'usine d'assemblage des camions

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La lutte contre le changement climatique fait également partie des priorités d'Auto Hall. En 2024, le Groupe a initié un programme d'installation de filtres à charbon actif à la sortie des garages mécaniques, avec une première vague couvrant sept garages du siège dont l'installation est prévue en 2025. En complément, un processus de surveillance des rejets atmosphériques issus des cabines de peinture a été mis en place. Dix points de contrôle seront évalués au cours du premier trimestre 2025 afin d'identifier les sources d'émission et définir les mesures correctives nécessaires. Un audit énergétique débutera en mai 2025 pour affiner les axes d'optimisation et soutenir la baisse progressive des émissions de gaz à effet de serre.



Vers une mobilité plus durable

Dans la continuité de sa contribution à la lutte contre le changement climatique, Auto Hall poursuit sa transformation vers une mobilité plus durable. En 2024, l'entreprise a enrichi son offre de véhicules électrifiés avec du 100% électrique, hybride rechargeable et hybride léger, ainsi que des véhicules utilitaires conformes à la norme Euro 5 et Euro 6 (80% de l'offre de l'entreprise est conforme à ces normes). Auto Hall vise à assurer, dans les prochaines années, une conformité quasi intégrale aux exigences de la norme Euro 6, tout en poursuivant l'élargissement de son offre en véhicules électriques et hybrides, afin d'anticiper les évolutions des cadres réglementaires environnementaux.

Auto Hall développe également des infrastructures de recharge en partenariat avec ses clients et institutions, à l'image de son accompagnement de Royal Air Maroc avec l'installation de plus de 90 bornes de recharge au niveau de l'aéroport Mohammed V et du siège de la compagnie. D'autres bornes sont accessibles au siège du Groupe Auto Hall, offrant aux clients un service de recharge rapide et gratuit. Des discussions sont en cours avec plusieurs partenaires pour densifier ce maillage sur l'ensemble du territoire du Royaume du Maroc.



Rationalisation de la consommation de papier

La digitalisation des processus a permis une réduction significative de la consommation de papier. Au siège, elle est passée de 23 tonnes en 2023 à 19,47 tonnes en 2024. Cette évolution s'explique plus précisément par la dématérialisation des échanges clients, la numérisation du marketing et des ventes de véhicules d'occasion, l'automatisation du recouvrement et l'intégration automatique des données commerciales dans le CRM.



Un ancrage sociétal fondé sur l'engagement communautaire

Auto Hall inscrit sa responsabilité sociétale dans une démarche de soutien aux communautés locales et de promotion du développement solidaire à travers sa Fondation Auto Hall. Elle est le bras opérationnel du Groupe en matière d'impact social, éducatif et environnemental.

L'éducation constitue un axe prioritaire des actions de la Fondation. Elle s'investit dans le soutien aux enfants issus de milieux modestes, et accompagne leur scolarité et récompense les parcours d'excellence. Elle attribue également des primes aux enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec mention.

Dans le domaine de la santé publique, Auto Hall participe chaque année à l'opération Octobre Rose. Des actions de sensibilisation et de collecte de fonds sont également menées pour contribuer

à la recherche et à la prévention du cancer du sein. De plus, des campagnes internes sont organisées pour promouvoir la santé des collaborateurs, notamment sur des thématiques telles que le dépistage du diabète ou des cancers.

L'inclusion économique fait également partie des priorités de la Fondation Auto Hall. Le groupe s'engage dans des initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, du soutien à l'entrepreneuriat et de l'accès à l'emploi.

Forum EMI



Gouvernance du Groupe



Organisation de la gouvernance

Auto Hall est une société anonyme à Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est responsable de définir la stratégie de l'entreprise, de structurer son organisation, de superviser les actions du Directeur Général pour garantir leur alignement avec la stratégie définie, de protéger les intérêts des actionnaires et de respecter la réglementation, tout en garantissant la pérennité de l'entreprise par une gestion rigoureuse des risques et l'adoption de principes de développement durable. Le Conseil d'Administration d'Auto Hall est composé de 14 membres.

La Direction Générale d'Auto Hall est assurée par le Président, qui représente la société dans ses rapports avec les tiers. Sur la proposition du Président, le Conseil d'administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques pour assister le Président à titre de Directeur Général.

Afin d'assurer une gouvernance transparente, Auto Hall dispose d'une charte de l'administrateur et d'un code déontologique, garantissant un fonctionnement éthique et responsable, auxquels adhèrent tous les administrateurs d'Auto Hall et ses employés.

Le Conseil d'Administration en chiffres



Composition du Conseil d'administration au 31/12/2024

M. Karim GHELLAB

Président du Conseil d'administration	Age : 59 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2023
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2028
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 15	

Lalla Zoubida EL YACOUBI

Administrateur non exécutif	Age : 63 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2002
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2025
	Assiduité : 66%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 11	

Moulay Omar CHERKAOUI

Administrateur non exécutif	Age : 62 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2002
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2025
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 12	

M. Khalid CHEDDADI

Administrateur non exécutif	Age : 68 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2005
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2028
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 5	

M. Abdellatif GUERRAOUI

Administrateur non exécutif, Président Honoraire	Age : 86 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 1998
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2028
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 2	

Lalla Noufissa EL YACOUBI

Administrateur non exécutif	Age : 60 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2002
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2025
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 11	

Moulay Souleimane CHERKAOUI

Administrateur non exécutif	Age : 59 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2002
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2025
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 13	

M. Mohammed Saad HASSAR

Administrateur non exécutif	Age : 72 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2014
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2025
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 8	

La société AMANA, Représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI

Administrateur non exécutif	Représentée par : Moulay Souleimane CHERKAOUI
	Age : 59 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 1998
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2029
Assiduité : 100%	
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 8	

M. Bouchaib NAJIOULLAH

Administrateur indépendant	Age : 87 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2000
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2029
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 2	

Mme Dounia BEN ABBES TAARJI

Administrateur non exécutif	Age : 60 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2024
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2029
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 22	

Mme Nadia FASSI FEHRI

Administrateur indépendant	Age : 54 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2022
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2027
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 3	

M. M'hamed SAGOU

Administrateur indépendant	Age : 80 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 1998
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2028
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 4	

Mme Samia KABBAJ

Administrateur non exécutif	Age : 54 ans
	Nationalité : Marocaine
	Date de début ou de renouvellement du mandat : 2024
	Date d'échéance du mandat : AGO statuant sur l'exercice 2029
	Assiduité : 100%
Nombre global des mandats dans d'autres sociétés : 1	

Critères d'indépendance

Le Conseil d'administration d'Auto Hall est composé, en 2024, de 3 membres indépendants respectant ainsi les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, tel que modifié par la loi n° 20-19. Ces administrateurs indépendants n'occupent aucun rôle exécutif ou de direction au sein du Groupe.

Parité

Le Conseil d'administration s'assure de maintenir une composition équilibrée en termes de quota féminin, avec une représentation féminine de 35,7%, soit en dessus de l'exigence de la loi n° 19-20 qui fixe ce seuil à 30%.

Nombre de réunions et taux de présence

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois courant l'année 2024 avec une présence de 80% des administrateurs.

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Au titre de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a alloué 4,7 MMAD en jetons de présence aux membres du Conseil d'administration qui sera versé en 2025. Le Conseil d'administration répartira cette somme entre ses membres.

Prêts accordés aux membres du Conseil d'administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'administration.

Comités spécialisés résultant du Conseil d'administration

Afin de mener à bien sa mission, le Conseil d'administration s'appuie sur trois Comités, le Comité de Nominations, de Rémunérations et de la Gouvernance, le Comité d'Audit et le Comité de Stratégie et de Développement.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit réalise plusieurs missions destinées à aider le Conseil d'administration à garantir la fiabilité du contrôle interne et la précision des informations fournies aux actionnaires et au marché financier. Il se réunit semestriellement préalablement aux réunions du Conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte l'arrêt des comptes.

Membre	Fonction au sein du comité
M. M'hamed SAGOU	Président
M. Bouchaïb NAJIOULLAH	Membre
Mme Samia KABBAJ	Membre

Le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance

Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte des questions relevant de sa compétence. De plus, il est autorisé à confier à des entités externes les études et recherches qu'il juge nécessaires, aux frais du Groupe.

Membre	Fonction au sein du comité
Moulay Omar CHERKAOUI	Président
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Membre
M. Khalid CHEDDADI	Membre
M. M'hamed SAGOU	Membre

Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance s'est réuni 2 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Comité de Stratégie et de Développement

Le Comité de Stratégie et de Développement se réunit préalablement aux réunions du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour comporte l'examen des projets relevant de sa mission.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Karim GHELLAB	Président
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Membre
Moulay Omar CHERKAOUI	Membre
M. Khalid CHEDDADI	Membre
M. Mohammed Saâd HASSAR	Membre
Mme Dounia Ben ABBES TAARJI	Membre

Le Comité de Stratégie et de Développement s'est réuni 1 fois, avec une présence de 100% de ces membres.

Autres mandats des membres du Conseil d'Administration

M. Karim GHELLAB

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre du Conseil de Surveillance
AHCD	Membre du Conseil de Surveillance
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Luxury	Administrateur
SMAM	Administrateur
RMK Holding	Administrateur

M. Abdellatif GUERRAOU

Société	Fonction
UNIMER	Administrateur
Banque Populaire	Administrateur Indépendant

Lalla Zoubida EL YACOUBI

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Lalla Noufissa **EL YACOUBI**

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Moulay Omar **CHERKAOUI**

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
AMANA	Administrateur
Auto Hall Capital Développement	Membre CS, Vice-Président Conseil de Surveillance
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

Moulay Souleimane **CHERKAOUI**

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
AMANA	Administrateur, Président Directeur Général
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com'	Membre CS
AHCD	Membre CS
Auto Hall Luxury Motors	Administrateur

M. Khalid **CHEDDADI**

Société	Fonction
CIH	Administrateur
AXA Assurance Maroc	Administrateur
Leader Location Camions	Administrateur
Auto Hall Occasion	Administrateur
AHCDV	Administrateur, Président du Conseil de surveillance Surveillance

M. Mohammed Saâd **HASSAR**

Société	Fonction
Auto Hall Immobilier	Administrateur, Président du Conseil
Société Marocaine des Tabacs	Administrateur, Président du Conseil
Unimer	Administrateur
Stokvis	Administrateur
Quattro Group	Administrateur
AFMA	Administrateur
Zalar Group	Administrateur
Forte Advisory	Administrateur, Président

M. Bouchaib **NAJIOULLAH**

Société	Fonction
SMM DAVUM SOCODAM	Administrateur
SOMADIR	Administrateur

M. M'hamed **SAGOU**

Société	Fonction
MAROGEST	Administrateur, PDG
MSIN Gestion	Administrateur, PDG
SICAV Maroc Croissance	Administrateur, Président du Conseil
M.S.IN	Membre du Conseil de Surveillance, Vice-Président

La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane **CHERKAOUI**

Société	Fonction
SCAMA	Administrateur
SOMMA	Administrateur
Diamond Motors	Administrateur
AHVI	Administrateur
SMVN	Administrateur
SMAA	Administrateur
Africa Motors	Administrateur
Auto Hall Immobilier	Administrateur
Leader Location LD	Administrateur
Auto Hall.com	Membre du Conseil de Surveillance

Mme Nadia **FASSI FEHRI**

Société	Fonction
Bourse de Casablanca	Administratrice Indépendante
Equatorial Coca-Cola Bottling Company	Administratrice Indépendante
CDG Invest	Administratrice Indépendante

Mme Dounia **BEN ABBES TAARJI**

Société	Fonction
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) Autoroutes du Maroc (ADM)	Administrateur
Société Casablanca Transport	Administrateur
Société Ithmar Al Mawarid	Administrateur
Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED	Administrateur
Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)	Administrateur
Société Nador West Med	Administrateur
Société d'Investissements Energétiques (SIE)	Administrateur
Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Administrateur
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Membre du Conseil de Surveillance
Société Tanger Med Port Authority (TMPA)	Administrateur
NWM Betoja Industrial & Logistic Zone (NWM BILZ)	Administrateur
Holding Al OMRANE	Membre du Conseil de Surveillance
Royal air Maroc (RAM)	Administrateur
Moroccan Hospitality Company	Présidente du Conseil d'Administration
Société La Mamounia (SLM)	Administrateur
Société Foncière de la Lagune (SFL)	Administrateur représentant de MHC
Société Palais Jami (SPJ)	Administrateur représentant de MHC
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén Ifrane (SGHM)	Administrateur représentant de MHC
Société Michlifén & Golf	Administrateur représentant de MHC
Société Foncière CMC	Administrateur
Alliances Développement Immobilier (ADI)	Administrateur indépendant
La Banque Marocaine pour le Commerce et de l'Industrie (BMCI)	Administrateur indépendant

Mme Samia **KABBAJ**

Société	Fonction
Al Barid Bank	Administrateur

Composition du Comité de Direction au 31/12/2024

Membre	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Jamal EDDOUHANI	Directeur Général	Février 2020
M. Rachid BAAOMAR	Directeur Pôle SI/Digital	Mars 2021
M. Abderrahim BACHIRI	Directeur Pôle Finances	Janvier 2008
M. Abdellah EL MOUADDEN	Directeur du Pôle Stratégie et Développement	Janvier 2006
M. Saad ACHOUR	Directeur Adjoint Services Financiers	Septembre 2023
M. Yassine BENMASSI	Directeur Pôle Asie	Juillet 2015
M. Badrane ATMANI	Directeur Réseau	Août 2020
M. Abdelwahed BACHIR	Directeur Pôle Engins spéciaux	Février 2019
M. Hamid BEN EL HARCHA	Directeur Pôle Audit et juridique	Janvier 2016
M. Abdelouahab ENNACIRI	Directeur Pôle US	Juillet 2006
M. Abdelaziz MAALMI	Directeur Pôle Europe	Janvier 2006
M. Mohamed ZIZI	Directeur Pôle Immobilier	Décembre 2021
Mme Nawal LAHKIM	Directrice Pôle Capital humain	Janvier 2022
Mme Sanaa ZAGOURI	Directrice Pôle Occasion	Mars 2021
Mme Samia GHARIBI	Directrice Adjointe Comptabilité & Finance	Mars 2021

Rôle et fonctionnement du Comité de Direction

Le Comité de Direction a pour rôle de superviser et de diriger les opérations quotidiennes de l'entreprise, en assurant la mise en oeuvre des stratégies et des politiques définies par le Conseil d'Administration. Il est composé du Président qui assume la Direction Générale de la société et représente celle-ci dans ses relations avec les tiers. Il est également composé de membres désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président, auxquels il délègue certaines responsabilités pour l'assister en tant que Directeur Général. Le Comité compte 15 membres.

Parité

Le Comité de Direction affiche une représentation féminine de 20%.

Rémunération des membres du Comité de Direction

Les dirigeants d'Auto Hall perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. Les salaires versés, au titre de l'exercice 2024, ont représenté une enveloppe annuelle brute de 29 525 KMAD comprenant les salaires et les primes des principaux dirigeants. En revanche, il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel, appliqué au sein de la société Auto Hall.

Engagement ferme envers l'intégrité et la conformité

Auto Hall accorde une grande importance à l'éthique et à la déontologie dans ses pratiques quotidiennes. Le Groupe a mis en place plusieurs mesures pour garantir que ses collaborateurs respectent les normes éthiques les plus élevées, et pour lutter contre la corruption et toute forme de harcèlement. Il a aussi adopté un code de conduite et un code de déontologie, en complément de son règlement intérieur, afin de renforcer les mesures préventives contre la corruption. Le Groupe dispose également de procédures transparentes avec les clients et les fournisseurs pour garantir l'intégrité des interactions commerciales. Suite à un cas de non-conformité enregistré en 2024, la société a renforcé son dispositif de contrôle du processus de vente à travers une édition systématique des contrats de vente via le système informatique de la société pour assurer la traçabilité des transactions et leur transparence ainsi que le contrôle systématique par les responsables de succursales de ces transactions. L'identification des cas de non-conformité se fait à travers des missions d'audit. Chaque non-conformité fait l'objet d'une analyse approfondie afin d'en déterminer l'origine et d'en évaluer l'impact sur le Groupe. Suite à cette analyse, des mesures correctives et préventives sont mises en place pour éviter toute récurrence, notamment à travers l'instauration ou le renforcement du dispositif de contrôle interne.

Cas de non-conformité ou de corruption	2024
Nombre de cas de non-conformité ou de corruption	1
Mesures prises en cas de non-conformité ou de corruption	Une mission d'audit, suivie d'une action en justice

Communication avec les actionnaires et les investisseurs

Auto Hall assure une communication constante avec ses actionnaires publiant systématiquement sur son site internet toutes les publications légales requises pour les sociétés cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, et ceci conformément aux exigences réglementaires en vigueur. En 2024, le Groupe a publié ses données financières selon le calendrier suivant. Toutes ces informations sont disponibles sur son site web : <https://www.autohall.ma/investisseur/rapports>

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Communiqué de presse	Date de publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	29/02/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	11/03/2024
Résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 29 mai 2024	26/04/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	14/05/2024
Communiqué de presse post AGO du 29 mai 2024	30/05/2024
CP relatif au fonds de titrisation «FT AUTO MOBILITY»	02/08/2024
CP relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	22/08/2024
CP financier relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2024	26/09/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	29/11/2024
Communiqué de presse post CA du 17 décembre 2024	19/12/2024

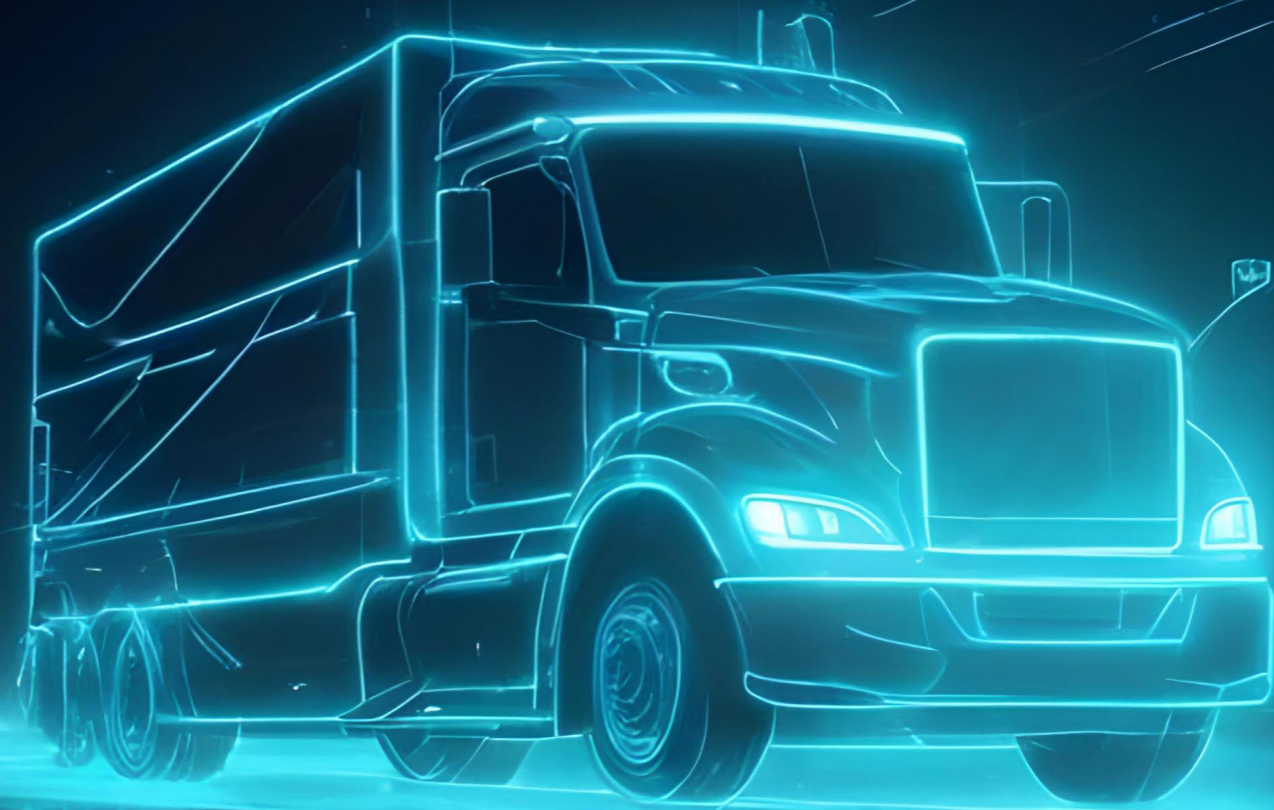
État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En dirhams	Forvis Mazars						HDID & ASSOCIÉS						FIDAROC GRANT THORNTON					
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	810 000	750 000	690 000	71%	83%	98%	672 000	542 000	60 000	62%	82%	100%	305 000	375 000	788 000	47%	83%	98%
Émetteur	220 000	220 000	220 000	19%	24%	31%	-	-	-	-	-	-	220 000	220 000	220 000	34%	49%	27%
Filiales	590 000	530 000	470 000	51%	59%	67%	672 000	542 000	60 000	19%	24%	31%	85 000	155 000	568 000	13%	34%	71%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	228 533	122 271	3 065	20%	14%	-	214 280	94 880	-	20%	14%	-	95 000	35 000	4 000	15%	8%	0%
Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	228 533	122 271	3 065	20%	14%	-	214 280	94 880	-	20%	14%	-	95 000	35 000	4 000	15%	8%	0%
Autres prestations rendues	106 026	28 746	6 266	9%	3%	1%	190 000	20 000	-	18%	3%	-	242 161	38 200	7 500	38%	8%	1%
Émetteur	106 026	28 746	6 266	9%	3%	1%	-	-	-	-	-	-	132 161	38 200	7 500	21%	8%	1%
Filiales	-	-	-	-	-	-	190 000	20 000	-	18%	3%	-	110 000	-	-	17%	-	-
Autres	2 000	2 739	1 703	0%	0%	0%	3 520	7 320	-	0%	1%	-	-	4 000	3 500	-	1%	0%
Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	2 000	2 739	1 703	0%	0%	0%	3 520	7 320	-	0%	1%	-	-	4 000	3 500	-	1%	0%
Total Général	1 146 559	903 756	701 034	100%	100%	100%	1 079 800	664 200	60 000	100%	100%	100%	642 161	452 200	803 000	100%	100%	100%

*Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

04

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS FINANCIERS



Auto Hall

Siège social : Casablanca – 64, Avenue Lalla Yacout
RC n° 137 à Casablanca

Rapport de gestion du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire
du 27 mai 2025

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 27 MAI 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en assemblée générale ordinaire conformément à la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et aux statuts de votre société, pour vous présenter le rapport de gestion, et soumettre à votre approbation les états de synthèse annuels arrêtés par votre Conseil au 31 décembre 2024.

Avant de vous présenter les résultats financiers de l'exercice 2024, nous vous donnons, comme à l'accoutumée, un aperçu sur l'évolution des marchés des principaux secteurs où opère votre société et ses filiales ainsi que les résultats commerciaux qu'elle y a enregistrés cette année.

MARCHÉ NATIONAL DES MATÉRIELS ROULANTS À FIN DÉCEMBRE

À fin décembre 2024, le marché des matériels roulants neufs au Maroc, voitures particulières (VP), véhicules utilitaires légers (VUL), véhicules industriels (VI) et tracteurs agricoles (TA), qui constituent les domaines d'intervention d'Auto Hall et de ses filiales est en hausse de 8,9% par rapport à 2023, soit un volume total de 181 712 unités.

	2023	2024	Var 24/23
VP	145 292	157 139	8%
VUL	16 212	19 262	19%
VI	4 500	4 500	0%
TA	874	811	-7%
Total	166 878	181 712	8,9%

RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUTO HALL ET DE SES FILIALES

Les réalisations de la société ont été impactées par des contraintes exogènes lourdes, générant une baisse importante des marges :

- ◆ Difficultés d'approvisionnement pour plusieurs marques et réduction de la gamme : Ford (Transit), Mitsubishi (L200 DC 4x4), DFSK (Problème de qualité K01)
- ◆ Augmentations des prix par les constructeurs qui n'ont pu être répercutées que partiellement sur les tarifs de vente.
- ◆ Changement de motorisation du diesel vers Essence/Hybride (Opel : Mokka, Grandland et Crossland), Nissan (Juke & Qashqai e-power), Ford (Kuga)
- ◆ Impact du Brexit sur les VP Ford les rendant majoritairement assujetties aux droits de douane.

Dans ce contexte, les réalisations en matériel neuf à fin 2024 sont de 20 048 unités, en quasi-stagnation (+0,5%) par rapport à 2023. La répartition des ventes par catégorie se présente comme suit :

	Volume en unités			Part de marché	
	2023	2024	Var 24/23	2023	2024
VP	12 250	11 828	-3,0%	8,40%	7,53%
VUL	6 194	6 665	8,0%	38,20%	34,60%
VI	1 298	1 345	4,0%	30,20%	29,90%
MA	185	188	2,0%	21,20%	23,00%
Total	19 949 *	20 048 *	0,4%	12,00%	11,02%

(*) : dont 22 TP en 2024, 22 en 2023 et 55 au budget

RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUTO HALL ET DE SES FILIALES (suite)

L'activité des véhicules d'occasion a affiché la vente de 1 770 unités, avec une part de marché (structuré) de 28%.

Pour ce qui est de l'activité crédit, une production de 1 362 Mdhs a été réalisée au terme de l'année 2024 avec une évolution de +26% par rapport à 2023. Les marques blanches génèrent un résultat avant impôt de 19,7 Mdhs et le fonds de titrisation "Auto Mobility" dégage un résultat avant impôt de 9,7 Mdhs.

Auto Mobility services, la captive d'assurance d'Auto Hall continue son déploiement au niveau du réseau et affiche un niveau de primes nettes sur l'année 2024 à hauteur de 4 MMAD pour un TPR de 30%.

Enfin, pour l'activité LLD, le parc ressort en hausse de 23,5% à 2 485 véhicules. Il est à signaler que la filiale LLD Camions affiche un parc de 187 camions cette année (+54% vs 2023).

RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS D'AUTO HALL

en Kdhs	2023	2024	Var 24/23
Total produits d'exploitation	3 557 853	3 655 338	2,74%
Résultat d'exploitation	21 993	47 006	113,73%
Résultat financier	24 264	-5 509	-122,70%
Résultat courant	46 257	41 498	-10,29%
Résultat non courant	157 761	176 197	11,69%
Résultat avant impôt	204 017	217 695	6,70%
Résultat net	169 651	185 156	9,14%

Les résultats non courants de 2023 et de 2024 sont générés principalement par des plus-values de cession de biens dans le cadre de transfert de sites Auto Hall vers sa filiale foncière Auto Hall Immobilier. Le résultat de 2024 comprend la plus-value de cession du site de Tanger 1 de 53 millions de dirhams.

Au niveau du bilan, les principaux éléments ressortent comme suit :

	2023	2024	Var 24/23
Capitaux permanents	1 571 491	1 656 058	5,38%
Fonds de roulement	131 458	81 873	-37,72%
Besoin de fonds de roulement *	1 374 861	967 661	-29,62%
Stocks	214 139	157 490	-26,45%
Créances	786 433	687 817	-12,54%
Trésorerie *	-1 243 404	-885 789	-28,76%

(*) : hors compte courant d'associés

RÉSULTATS D'AUTO HALL (suite)

La décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs locaux en dirhams par date d'échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A = B+C+D+E+F	(C)	(D)	(E)	(F)	
	551 215 173,41	Dettes échues de moins 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice N-1		585 534,00	2 834 483,76	1 449 876,60	10 757 177,65	
Date de clôture exercice N		480 081,06	249 820,30	43 057,52	5 829 605,70	
	544 612 608,83	480 081,06	249 820,30	43 057,52	5 829 605,70	

sans les fournisseurs étrangers d'un solde de 222 638,20

RÉSULTATS DES FILIALES

en Kdhs	Chiffre d'affaires			Résultats nets		
	2023	2024	Var. 24/23	2023	2024	Var. 24/23
SMAA	1 277 572	1 393 773	9%	5 597	8 046	44%
SCAMA	953 444	1 005 810	5%	6 007	561	-91%
AHVI	448 852	383 820	-14%	3 638	3 761	3%
Africa Motors	348 542	282 224	-19%	-39 501	-31 276	-179%
Diamond Motors	316 491	301 580	-5%	4 123	4 799	16%
SMVN	246 785	179 710	-27%	-6 048	-16 439	-372%
SMAM	403 819	475 386	18%	1 889	4 316	128%
SOMMA	77 249	77 387	0,2%	4 290	4 315	0,6%
Autocaz	296 214	269 759	-9%	-10 547	-5 849	-155%
Leader location	125 026	127 322	2%	-1 312	-9 225	-803%
AH.COM	20 853	13 696	-34%	213	-1 222	-674%
AH Immobilier	39 431	64 075	62%	-19 015	-17 470	-192%
Auto Hall Luxury Motors	43 016	36 796	-14%	-6 340	-8 210	-229%
Leader location camions	8 995	13 443	49%	-1 129	-6 257	-654%
AHCD				380	387	2%

RÉSULTATS CONSOLIDÉS PROVISOIRES DE LA SOCIÉTÉ AUTO HALL ET SES FILIALES

Il est signalé que les comptes de 2024 prennent en compte l'activité du Fonds de titrisation "Auto Mobility" avec consolidation intégrale (parts résiduelles détenues exclusivement par Auto Hall).

Le compte de produits et charges ressort comme indiqué ci-après avec un résultat avant impôt de 81 Mdhs comparé aux 97 Mdhs de l'année précédente étant précisé que le résultat de 2024 comprend une plus-value de cession du site de Tanger 1 ville de 53 Mdhs.

Le résultat net 2024 s'établit à 17 Mdhs contre 28 Mdhs en 2023

En Kdhs	2024	2023	Var 24/23
Chiffre d'affaires	5 022 141	4 914 398	2,19%
Résultat Opérationnel	210 024	207 683	1,13%
Résultat financier	-129 248	-110 585	16,88%
Résultat avant impôt	80 776	97 098	-16,81%
Résultat net	17 092	27 879	-38,69%
EBITDA	440 860	438 387	0,56%

Les éléments du bilan de l'année 2024 comparés à 2023 ressortent comme suit :

En kdhs	2024	2023	Var 24/23
Capitaux permanents	1 458 514	1 542 990	-5%
Fonds de roulement	-95 561	-75 706	26%
Besoin de fonds de roulement	1 594 532	2 050 422	-22%
Endettement	2 927 090	3 136 365	-7%
Stocks	1 507 664	1 558 038	-3%
Créances clients	856 334	956 070	-10%
Trésorerie	-1 694 093	-2 126 128	-20%

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront leur rapport sur le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ce rapport.

CONVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VISÉES PAR LES ARTICLES 56 ET SUIVANTS DE LA LOI N°17/95 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES TELLE QUE MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront un rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi relative aux sociétés anonymes.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons l'affectation ci-après du bénéfice distribuable formé au terme de l'exercice 2024 :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs 185 155 756,70
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs 70 238 461,59
forme un total de	Dhs 255 394 218,29
à affecter comme suit :	
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs 100 589 056,00
au poste report à nouveau	Dhs 154 805 162,29
soit un total de	Dhs 255 394 218,29

Si vous approuvez cette affectation, il sera attribué un dividende de 2 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social.

Conformément à l'article 32 des statuts, le Conseil propose la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 16 juin 2025.

Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 70 238 461,59 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 154 805 162,29 dirhams.

Le montant des réserves facultatives reste au niveau de 596 402 127,57 dirhams.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons la nomination de Monsieur Hassan BOULAKNADAL en qualité de nouvel administrateur pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS AUTO HALL DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

En application de l'article 142 de la loi 17 – 95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous vous présentons en annexe de ce rapport la liste des mandats des administrateurs d'Auto Hall dans d'autres Conseils d'administration ou de surveillance.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons également de bien vouloir donner quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2024.

Pour le Conseil d'administration
Le Président
Karim **GHELLAB**

Annexe Rapport de gestion à l'AGO du 27 mai 2025

Prénom-Nom/ Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur	UNIMER	
	Administrateur Indépendant	Banque Populaire	
	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
Monsieur Karim GHELLAB	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com	
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	
	Administrateur	Leader Location Camions	
	Administrateur	Auto Hall Luxury	
	Administrateur	SMAM	
	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	

Prénom-Nom/ Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux	
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	SCAMA		
	Administrateur	SOMMA		
	Administrateur	Diamond Motors		
	Administrateur	AHVI		
	Administrateur	SMVN		
	Administrateur	SMAA		
	Administrateur	Africa Motors		
	Administrateur	Auto Hall Immobilier		
	Administrateur	Leader Location LD		
	Administrateur	AMANA		
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors		
	Moulay Omar CHERKAoui	Administrateur	SCAMA	
		Administrateur	SOMMA	
		Administrateur	Diamond Motors	
		Administrateur	AHVI	
Administrateur		SMVN		
Administrateur		SMAA		
Administrateur		Africa Motors		
Administrateur		Auto Hall Immobilier		
Administrateur		Leader Location LD		
Administrateur		AMANA		
Membre CS	Auto Hall Capital Développement	Vice-Président Conseil de surveillance		
Administrateur	Auto Hall Luxury Motors			

Prénom-Nom/ Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	AMANA	Président Directeur Général
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com'	
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	
	Administrateur	CIH	
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	AXA Assurance Maroc	
	Administrateur	Leader Location Camions	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	
	Administrateur	AHCDV	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	Auto Hall Immobilier	Président du Conseil
	Administrateur	Société Marocaine des Tabacs	Président du Conseil
	Administrateur	Unimer	
	Administrateur	Stokvis	
	Administrateur	Quattro Group	
	Administrateur	AFMA	
	Administrateur	Zalar Group	
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur	Forte Advisory	Président
	Administrateur	SMM DAVUM SOCODAM	
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur	SOMADIR	
	Administrateur	MAROGEST	Président Directeur Général
	Administrateur	MSIN Gestion	Président Directeur Général
	Administrateur	SICAV Maroc Croissance	Président du Conseil
	Membre CS	M.S.IN	Vice-Président
La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com	

Prénom-Nom/ Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Madame Nadia FASSI FEHRI	Administratrice Indépendante	Bourse de Casablanca	
	Administratrice Indépendante	Equatorial Coca-Cola Bottling Company	
	Administratrice Indépendante	CDG Invest	
Madame Samia KABBAJ Samia KABBAJ	Administrateur	Al Barid Bank	
	Administrateur	Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	
	Administrateur	Société Casablanca Transport	
	Administrateur	Société Ithmar Al Mawarid	
	Administrateur	Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED	
	Administrateur	Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)	
	Administrateur	Société Nador West Med	
	Administrateur	Société d'Investissements Energétiques (SIE)	
	Administrateur	Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	
	Membre du Conseil de Surveillance	Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	
	Administrateur	Société Tanger Med Port Authority (TMPA)	
	Administrateur	NWM Betoya Industrial & Logistic Zone (NWM BILZ)	
	Membre du Conseil de Surveillance	Holding Al OMRANE	
	Administrateur	Royal Air Maroc (RAM)	
Présidente du Conseil d'administration	Moroccan Hospitality Company		
Administrateur	Société La Mamounia (SLM)		
Administrateur représentant de MHC	Société Foncière de la Lagune (SFL)		
Administrateur représentant de MHC	Société Palais Jamai (SPJ)		
Administrateur représentant de MHC	Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén Ifrane (SGHM)		
Administrateur représentant de MHC	Société Michlifén & Golf		
Administrateur	Société Foncière CMC		
Administrateur indépendant	Alliances Développement Immobilier (ADI)		
Administrateur indépendant	La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)		

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes sociaux

BILAN ACTIF du 01/01/2024 au 31/12/2024				
ACTIF (En dirhams)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net
	Brut	AMORT & PROV	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	57 181 338,50	50 679 725,46	6 501 613,04	13 216 456,16
*Frais préliminaires				
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	57 181 338,50	50 679 725,46	6 501 613,04	13 216 456,16
*Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 800 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00	2 240 000,00
*Immobilisations en recherche et développement	2 800 000,00	1 120 000,00	1 680 000,00	2 240 000,00
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
*Fonds commercial				
*Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	609 815 412,86	286 938 987,92	322 876 424,94	412 647 758,13
*Terrains	82 294 185,95		82 294 185,95	110 989 862,49
*Constructions	243 617 163,30	144 327 547,19	99 289 616,11	128 164 914,50
*Installations techniques, matériel et outillage	59 733 754,11	45 589 754,35	14 143 999,76	12 707 259,07
*Matériel de transport	115 826 709,56	30 236 992,14	85 589 717,42	121 860 788,83
*Mobilier, matériel de bureau	88 569 188,54	66 784 694,24	21 784 494,30	21 359 163,31
*Autres immobilisations corporelles				
*Immobilisations corporelles en cours	19 774 411,40		19 774 411,40	17 565 769,93
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 243 127 105,00		1 243 127 105,00	1 011 929 105,00
*Prêts immobilisés				
*Autres créances financières	1 789 215,00		1 789 215,00	261 215,00
*Titres de participation	1 241 337 890,00		1 241 337 890,00	1 011 667 890,00
*Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (E)				
*Diminution des créances immobilisées				
*Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 912 923 856,36	338 738 713,38	1 574 185 142,98	1 440 033 319,29
STOCKS (F)	175 432 865,27	17 942 369,46	157 490 495,81	214 138 631,16
*Marchandises	170 551 165,49	16 450 017,16	154 101 148,33	210 314 545,57
*Matières et fournitures consommables				
*Produits en cours	4 881 699,78	1 492 352,30	3 389 347,48	3 824 085,59
*Produits intermédiaires et produits résiduels				
*Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 975 043 925,85	49 610 868,73	1 925 433 057,12	2 303 962 400,32
*Fournis, débiteurs, avances et acomptes	118 407 585,27		118 407 585,27	87 968 325,65
*Clients et comptes rattachés	737 427 481,06	49 610 868,73	687 816 612,33	786 433 448,90
*Personnel	1 955 035,21		1 955 035,21	3 273 373,27
*État	31 240 915,98		31 240 915,98	103 817 071,99
*Comptes associés et sociétés du groupe	1 079 423 887,62		1 079 423 887,62	1 321 641 020,18
*Autres débiteurs				
*Comptes de régularisation Actif	6 589 020,71		6 589 020,71	829 160,33
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (I) (éléments circulants)				5 458,20
TOTAL II (F+G+H+I)	2 150 476 791,12	67 553 238,19	2 082 923 552,93	2 518 106 489,68
TRÉSORERIE, ACTIF				
*Chèques et valeurs à encaisser	361 284,77		361 284,77	598 731,19
*Banques TG et CP	311 618 001,47		311 618 001,47	74 419 847,37
*Caisse, régie d'avance et accreditifs	2 232 188,78		2 232 188,78	1 577 883,41
TOTAL III	314 211 475,02		314 211 475,02	76 596 461,97
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	4 377 612 122,50	406 291 951,57	3 971 320 170,93	4 034 736 270,94

BILAN PASSIF du 01/01/2024 au 31/12/2024				
PASSIF (En dirhams)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		
Capitaux propres				
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00		
Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé				
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80		
Écarts de réévaluation				
Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00		
Autres réserves	596 402 127,57	596 402 127,57		
Report à nouveau (2)	70 238 461,59	1 176 999,60		
Résultat net en instance d'affectation (2)				
Résultat net de l'exercice	185 155 756,70	169 650 517,99		
Résultat avant impôts				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 656 057 720,66	1 571 491 019,96		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
DETTES DE FINANCEMENT (C)				
Emprunts obligataires				
Autres dettes de financement				
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (E)				
Augmentation des créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 656 057 720,66	1 571 491 019,96		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)				
Fournisseurs et comptes rattachés	551 437 811,61	541 218 202,52		
Client créditeurs, avances et acomptes	19 492 928,55	12 839 182,34		
Personnel	1 964 586,30	1 714 594,44		
Organismes sociaux	8 733 240,74	10 228 573,51		
État	9 694 605,70	5 623 327,11		
Comptes associés et sociétés du groupe	506 908 255,83	498 994 831,89		
Autres créances	3 152 557,80	3 426 621,91		
Comptes de régularisation passif	12 301 825,31	68 219 903,66		
	1 113 685 811,84	1 142 265 237,38		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 573 555,40	980 013,60		
ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (éléments circulants) (H)	3 083,03			
TOTAL II (F+G+H)	1 115 262 450,27	1 143 245 250,98		
TRÉSORERIE, PASSIF				
Crédits d'escompte				
Crédits de trésorerie	1 200 000 000,00	1 320 000 000,00		
Banques (soldes créditeurs)				
TOTAL III	1 200 000 000,00	1 320 000 000,00		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	3 971 320 170,93	4 034 736 270,94		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1+2	Totaux de l'exercice précédent 4	
		Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION					
	*Ventes de marchandises (en l'état)	3 469 238 678,44		3 469 238 678,44	3 374 495 801,21	
	*Ventes de biens et services produits	183 393 996,17		183 393 996,17	179 198 634,16	
	*Chiffre d'affaires	3 652 632 674,61		3 652 632 674,61	3 553 694 435,37	
	*Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)					
	*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
	*Subventions d'exploitation					
	*Autres produits d'exploitation	2 287 200,00		2 287 200,00	2 289 600,00	
	*Reprises d'exploitation, transfert de charges	418 368,24		418 368,24	1 869 417,59	
	TOTAL I	3 655 338 242,85		3 655 338 242,85	3 557 853 452,96	
	II Charges d'exploitation					
	*Achats revendus (2) de marchandises	3 051 467 257,58	212 093,24	3 051 679 350,82	2 969 142 792,05	
	*Achats consommés (2) de matières et fournitures	38 708 359,37	45 088,13	38 753 447,50	41 217 129,35	
	*Autres charges externes	239 147 746,17	425 827,14	239 573 573,31	237 038 712,93	
	*Impôts et taxes	12 503 141,98	1 041 035,02	13 544 177,00	12 089 218,54	
	*Charges de personnel	194 210 028,65		194 210 028,65	195 730 673,66	
*Autres charges d'exploitation	4 693 001,36		4 693 001,36	5 198 337,14		
*Dotations d'exploitation	65 878 219,51		65 878 219,51	75 444 067,06		
TOTAL II	3 606 607 754,62	1 724 043,53	3 608 331 798,15	3 535 860 930,73		
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 730 488,23	-1 724 043,53	47 006 444,70	21 992 522,23		
FINANCIER	IV Produits financiers					
	*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	21 900 000,00		21 900 000,00	37 400 000,00	
	*Gains de change	12 544,92		12 544,92	49 174,33	
	*Intérêts et autres produits financiers	54 923 433,91		54 923 433,91	38 823 553,45	
	*Reprises financières, transferts de charges	5 458,20		5 458,20	6 682,55	
	TOTAL IV	76 841 437,03		76 841 437,03	76 279 410,33	
	V Charges financières					
	*Charges d'intérêts	82 338 444,94		82 338 444,94	51 996 275,32	
	*Pertes de change	11 500,61		11 500,61	13 669,77	
	*Autres charges financières					
	*Dotations financières				5 458,20	
	TOTAL V	82 349 945,55		82 349 945,55	52 015 403,29	
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-5 508 508,52		-5 508 508,52	24 264 007,04	
	VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	43 221 979,71	-1 724 043,53	41 497 936,18	46 256 529,27	
	FINANCIER	VIII PRODUITS NON COURANTS				
		*Produits des cessions d'immobilisations	311 782 005,12		311 782 005,12	279 475 296,03
*Autres produits non courants		7 259 905,07		7 259 905,07	6 356 399,15	
*Reprises sur subventions d'investissements						
*Reprises non courantes, transferts de charges						
TOTAL VIII		319 041 910,19		319 041 910,19	285 831 695,18	
IX CHARGES NON COURANTES						
*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		134 128 214,45		134 128 214,45	119 941 126,85	
*Subventions accordées						
*Autres charges non courantes		8 716 546,22		8 716 546,22	8 129 771,61	
*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions						
TOTAL IX		142 844 760,67		142 844 760,67	128 070 898,46	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)		176 197 149,52		176 197 149,52	157 760 796,72	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)		219 419 129,23	(1 724 043,53)	217 695 085,70	204 017 325,99	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS		32 539 329,00		32 539 329,00	34 366 808,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)		186 879 800,23	(1 724 043,53)	185 155 756,70	169 650 517,99	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	4 051 221 590,07		4 051 221 590,07	3 919 964 558,47		
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 864 341 789,84	1 724 043,53	3 866 065 833,37	3 750 314 040,48		
XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - total des charges)	186 879 800,23	-1 724 043,53	185 155 756,70	169 650 517,99		

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)				Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	
(Montants en dhs)				EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	3 469 238 678,44	3 374 495 801,21
	2	-	Achats revendus de marchandises	3 051 679 350,82	2 969 142 792,05
I	=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	417 559 327,62	405 353 009,16
		+	PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	183 393 996,17	179 198 634,16
II	3		Ventes de biens et services produits	183 393 996,17	179 198 634,16
	4		Variation de stocks de produits		
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	278 327 020,81	278 255 842,28
III	6		Achats consommés de matières et fournitures	38 753 447,50	41 217 129,35
	7		Autres charges externes	239 573 573,31	237 038 712,93
IV	=		VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	322 626 302,98	306 295 801,04
V	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	13 544 177,00	12 089 218,54
	10	-	Charges de personnel	194 210 028,65	195 730 673,66
		=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	114 872 097,33	98 475 908,84
	11	+	Autres produits d'exploitation	2 287 200,00	2 289 600,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	4 693 001,36	5 198 337,14
	13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	418 368,24	1 869 417,59
	14	-	Dotations d'exploitation	65 878 219,51	75 444 067,06
VI	=		RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	47 006 444,70	21 992 522,23
VII			RÉSULTAT FINANCIER	-5 508 508,52	24 264 007,04
VIII	=		RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	41 497 936,18	46 256 529,27
IX			RÉSULTAT NON COURANT	176 197 149,52	157 760 796,72
	15	-	Impôts sur les résultats	32 539 329,00	34 366 808,00
X	=		RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	185 155 756,70	169 650 517,99
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT					
			Résultat de l'exercice		
	1		* Bénéfice	185 155 756,70	169 650 517,99
			* Perte		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	62 738 146,01	73 257 113,19
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)		
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)		
	8	-	Produits des cessions des immobilisations	311 782 005,12	279 475 296,03
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	134 128 214,45	119 941 126,85
I			CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	70 240 112,04	83 373 462,00
	10	-	Distributions de bénéfices	100 589 056,00	176 030 848,00
II			AUTOFINANCEMENT	-30 348 943,96	-92 657 386,00

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

(Montants en dhs)		MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	
					Variation (a-b)	
					Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent		1 656 057 720,66	1 571 491 019,96		84 566 700,70
2	Moins actif immobilisé		1 574 185 142,98	1 440 033 319,29	134 151 823,69	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	81 872 577,68	131 457 700,67	49 585 122,99	
4	Actif circulant		2 082 923 552,93	2 518 106 489,68		435 182 936,75
5	Moins passif circulant		1 115 262 450,27	1 143 245 250,98	27 982 800,71	
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B)	967 661 102,66	1 374 861 238,70		407 200 136,04
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		(885 788 524,98)	(1 243 403 538,03)	357 615 013,05	

II Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)		(30 348 943,96)		(92 657 386,00)
Capacité d'autofinancement			70 240 112,04		83 373 462,00
- Distribution de bénéfices			100 589 056,00		176 030 848,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		311 782 005,12		279 475 296,03
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			311 782 005,12		279 475 296,03
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)				
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)				
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			281 433 061,16		186 817 910,03
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	326 472 541,49		332 187 151,99	
Acquisition d'immobilisations incorporelles				2 800 000,00	
Acquisition d'immobilisations corporelles		95 274 541,49		119 577 151,99	
Acquisition d'immobilisations financières		231 198 000,00		209 810 000,00	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)	4 545 642,66		668 901,88	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		331 018 184,15		332 856 053,87	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)			407 200 136,04	529 669 616,60	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		357 615 013,05			675 707 760,44
TOTAL GÉNÉRAL		688 633 197,20	688 633 197,20	862 525 670,47	862 525 670,47

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2024

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

Exercice Clos au 31 décembre 2024

I - ACTIF IMMOBILISÉ	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur nominale
2. Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition
4. Immobilisations financières	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. Évaluation à l'entrée	
1. Stocks	
- Matières premières et marchandises	Coût d'acquisition
- Produits finis et en cours	Néant
2. Créances	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	Prix d'achat
B. Corrections de valeurs	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Les provisions sur créances ordinaires sont calculées sur la base de l'ancienneté des créances. La règle de provisionnement stipule des taux de provisionnement de 15% à 60% selon l'antériorité des créances allant de 1an à 5ans. Les provisions pour créances douteuses ou précontentieuses sont déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation du risque par le management de la société.
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Néant
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Selon budget trienal
3. Dettes de financement permanent	Néant
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Selon risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût réel d'entrée
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Selon risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	
V - TRÉSORERIE	
1. Trésorerie - Actif	Coût réel d'entrée
2. Trésorerie - Passif	Coût réel d'entrée
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	59 418 834,05	4 545 642,66			6 783 138,21			57 181 338,50
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 418 834,05	4 545 642,66			6 783 138,21			57 181 338,50
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 800 000,00							2 800 000,00
* Immobilisation en recherche et développement	2 800 000,00							2 800 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 590 553,24	95 274 541,49		2 994 526,67	227 049 681,87		2 994 526,67	609 815 412,86
* Terrains	110 989 862,49	17 733 750,00			46 429 426,54			82 294 185,95
* Constructions	321 011 071,65	4 205 275,75		1 404 823,03	83 004 007,13			243 617 163,30
* Installations techniques, matériel et outillage	55 154 775,54	3 325 976,03		1 264 321,97	11 319,43			59 733 754,11
* Matériel de transport	155 595 757,63	57 835 880,70			97 604 928,77			115 826 709,56
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	81 273 316,00	6 970 490,87		325 381,67				88 569 188,54
* Autres immobilisations corporelles Informatiques								
* Immobilisations corporelles en cours	17 565 769,93	5 203 168,14					2 994 526,67	19 774 411,40
Total	803 809 387,29	99 820 184,15		2 994 526,67	233 832 820,08		2 994 526,67	669 796 751,36

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024			
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2+3	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	46 202 377,89	11 260 485,78	6 783 138,21	50 679 725,46	
* Frais préliminaires					
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	46 202 377,89	11 260 485,78	6 783 138,21	50 679 725,46	
* Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	560 000,00	560 000,00		1 120 000,00	
* Immobilisation en recherche et développement	560 000,00	560 000,00		1 120 000,00	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
* Fonds commercial					
* Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	328 942 795,11	50 917 660,23	92 921 467,42	286 938 987,92	
* Terrains					
* Constructions	192 846 157,15	12 916 794,79	61 435 404,75	144 327 547,19	
* Installations techniques, matériel et outillage	42 447 516,47	3 153 557,31	11 319,43	45 589 754,35	
* Matériel de transport	33 734 968,80	27 976 766,58	31 474 743,24	30 236 992,14	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	59 914 152,69	6 870 541,55		66 784 694,24	
* Autres immobilisations corporelles Informatique					
* Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GENERAL	375 705 173,00	62 738 146,01	99 704 605,63	338 738 713,38	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)										
Exercice Clos au 31 décembre 2024										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2024	59 932 112,84	4 748 193,10	4 000 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2024	217 469 798,58	514 199,21	6 200 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2024	99 306 192,83	4 319 717,97	
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2024	162 108 860,68	8 046 476,89	5 200 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	45 000 000,00	99,99	44 999 500,00	44 999 500,00	31/12/2024	36 331 328,50	-9 140 110,96	
AUTO HALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2024	-655 797,21	-1 222 427,96	300 000,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2024	109 571 009,98	3 761 361,60	3 400 000,00
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	10 614 933,91	386 718,89	1 000 000,00
AUTO HALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	380 000 000,00	100,00	380 000 000,00	380 000 000,00	31/12/2024	296 190 033,97	-17 452 105,13	
SMVN	15188504	Automobile	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2024	66 729 845,53	-16 438 565,18	
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2024	-45 542 876,24	-31 263 014,32	
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	2 062 397,88	-5 842 607,89	
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	21 233 359,18	-6 257 214,33	
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	-10 160 851,01	-8 210 207,92	
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	14 521 623,68	4 316 464,09	1 800 000,00
SOUSCRIPTION PART RESIDUELLES (STE DE CRED)					89 255 000,00	89 255 000,00				
AUTRES					34 590,00	34 590,00				
TOTAL					1 241 337 890,00	1 241 337 890,00				21 900 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)										
Exercice Clos au 31 décembre 2024										
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice		
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes			
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé										
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques et charges										
SOUS TOTAL (A)										
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	64 669 499,93	3 140 073,50			256 335,24					67 553 238,19
(hors trésorerie) (Clients et stocks)	980 013,60				599 000,00		5 458,20			1 573 555,40
5 Autres provisions pour risques et charges										
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	65 649 513,53	3 140 073,50			599 000,00	256 335,24	5 458,20			69 126 793,59
TOTAL (A + B)	65 649 513,53	3 410 073,50			599 000	256 335,24	5 458,20			65 649 513,53

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)									Exercice Clos au 31 décembre 2024	
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 789 215,00	261 215,00	1 528 000,00	-	-	-	-	-		
* Prêts immobilisés										
* Autres créances financières	1 789 215,00	261 215,00	1 528 000,00							
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 975 043 925,85	7 172 400,53	1 832 751 982,52	135 119 542,80	48 681,14	31 240 915,98	1 170 556 939,57	7 196 201,36		
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	118 407 585,27	-	118 136 405,02	271 180,25						
* Clients et comptes rattachés	737 427 481,06	7 172 400,53	595 546 778,70	134 708 301,83	48 681,14		87 311 821,56	7 196 201,36		
* Personnel	1 955 035,21		1 955 035,21							
* État	31 240 915,98		31 240 915,98			31 240 915,98				
* Comptes d'associés et sociétés du groupe	1 079 423 887,62		1 079 423 887,62				1 079 423 887,62			
* Autres débiteurs	-									
* Comptes de régularisation - Actif	6 589 020,71		6 448 959,99	140 060,72			3 821 230,39			

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)									Exercice Clos au 31 décembre 2024	
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets		
DE FINANCEMENT										
* Emprunts obligataires										
* Autres dettes de financement										
DU PASSIF CIRCULANT	1 113 685 811,84	362 725 249,60	735 454 955,67	15 505 606,57	222 638,20	18 427 846,44	989 052 866,91	411 334 040,16		
* Fournisseurs et comptes rattachés	551 437 811,61	362 725 249,60	176 547 960,05	12 164 601,96	222 638,20		482 144 611,11	411 334 040,16		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 492 928,55		16 151 923,94	3 341 004,61			-			
* Personnel	1 964 586,30		1 964 586,30							
* Organismes sociaux	8 733 240,74		8 733 240,74			8 733 240,74				
* État	9 694 605,70		9 694 605,70			9 694 605,70				
* Clients créditeurs, avances et acomptes	506 908 255,83		506 908 255,80				506 908 255,80			
* Autres créanciers	3 152 557,80		3 152 557,80							
* Comptes de régularisation - Passif	12 301 825,31		12 301 825,34							

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2024

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissement matériel (4 tracteurs)			
- EDDLMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1 400 000,00 (produit de vente de 2 biens saisis). Un 3 ^{ème} bien est en cours de vente		membre du personnel	
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2			

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)	Exercice Clos au 31 décembre 2024	
	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
ENGAGEMENTS DONNÉS		
*Avals et cautions	67 700 333,00	61 068 000,00
- Cautions provisoires	8 781 000,00	7 142 000,00
- Cautions définitives	6 936 000,00	5 093 000,00
- Retenues de garanties	20 483 000,00	17 185 000,00
- Cautions étrangères	4 167 000,00	4 315 000,00
- Cautions diverses	27 333 333,00	27 333 000,00
*Autres engagements donnés		
- Autres cautions	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	67 700 333,00	61 068 000,00
	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	21 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
*Avals et cautions		
marchandises		
TOTAL		



Aux Actionnaires de la société
 AUTO HALL S.A.
 64, avenue Lalla Yacout
 Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

-

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 656 057 721 MAD dont un bénéfice net de 185 155 757 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 687 817 KMAD représentant 17% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes consolidés

BILAN ACTIF		
ACTIF (En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 238 872,21	55 189 006,71
Immobilisations corporelles	2 033 957 084,06	2 018 971 130,70
Autres instruments financiers	799 836 837,19	639 565 361,74
Impôts différés Actif	24 581 723,26	32 394 355,00
Actifs non courants	2 935 762 735,65	2 768 268 073,08
Stocks	1 507 663 767,06	1 558 037 685,63
Comptes clients	856 334 168,62	956 069 862,25
Autres créances d'exploitation	436 247 303,98	517 140 619,77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	577 499 912,02	458 722 499,22
Actifs courants	3 377 745 151,68	3 489 970 666,87
TOTAL ACTIF	6 313 507 887,33	6 258 238 739,95

BILAN PASSIF		
PASSIF (En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	687 455 195,01	761 143 339,20
Résultats consolidés de l'exercice	17 092 037,28	27 879 497,63
Capitaux propres part groupe	1 458 514 079,08	1 542 989 683,63
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 458 514 079,08	1 542 989 683,63
Autres passifs non courants	1 232 996 841,81	1 010 236 974,13
Impôts différés Passif	144 690 691,12	139 335 552,96
Passifs non courants	2 836 201 612,01	2 692 562 210,71
Dettes fournisseurs	942 108 017,09	718 333 899,78
Autres passifs courants	263 604 982,53	262 491 819,92
Autres passifs financiers à court terme	2 271 593 275,70	2 584 850 809,54
Passifs courants	3 477 306 275,32	3 565 676 529,24
TOTAL PASSIF	6 313 507 887,33	6 258 238 739,95

COMPTE DE RÉSULTAT		
(En dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	5 022 141 140,61	4 912 106 381,56
Coût des biens vendus	4 170 223 765,29	4 111 663 436,84
Charges externes	189 478 650,66	161 852 116,31
Charges de personnel	266 176 489,55	263 039 933,18
Impôts et taxes	24 703 832,44	23 327 063,63
Dotations d'exploitations	246 536 327,71	247 727 420,83
Reprises d'exploitations	15 700 862,39	17 023 766,77
Autres produits	275 406 771,53	307 089 236,20
Autres charges	206 105 561,55	220 926 103,46
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	210 024 147,33	207 683 310,28
Produits financiers	67 216 554,55	56 437 933,96
Charges financières	196 465 008,99	167 023 375,09
RÉSULTAT FINANCIER	-129 248 454,44	-110 585 441,13
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	80 775 692,89	97 097 869,15
Charges d'impôt	63 683 655,61	69 218 371,52
- Impôt exigible	49 223 747,74	53 596 084,32
- Impôt différé	14 459 907,87	15 622 287,20
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	17 092 037,28	27 879 497,63

(*) : dont 1 323 581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie d'exploitation	1 319 513	688 132
Résultat net consolidé	17 092	27 879
Dotations aux amortissements	236 450	232 888
Élimination des impôts différés	14 460	15 623
Produits de cession des immobilisations corporelles	257 500	290 025
VNC sur cession d'actifs	168 237	182 361
Variation du besoin en fond de roulement	455 890	-191 557
Autres produits/charges non encaissables		
Coût de l'endettement	169 884	130 913
Flux de trésorerie d'investissement	-755 815	-1 441 322
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	-338 044	-512 207
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	-257 500	-290 025
Variation des autres instruments financiers*	-160 271	-640 307
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)		1 217
Flux de trésorerie de financement	-131 663	462 750
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-100 589	-176 031
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-62 978	-37 210
Coût de l'endettement	-169 884	-130 913
Nouveaux emprunts	59 967	300 000
Titres de créances émis*	144 024	505 134
Autres	-2 203	1 770
Variation de trésorerie nette	432 035	-290 440
Trésorerie d'ouverture	-2 126 128	-1 835 688
Trésorerie de clôture	-1 694 093	-2 126 128

(*) : valeurs relatives au FT Auto Mobility

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2023	502 945	251 022	761 143	27 879	1 542 989		1 542 989
Dividendes			(100 589)		(100 589)		(100 589)
Affectation de résultat			27 879	(27 879)	-		-
Résultat net de l'exercice				17 092	17 092		17 092
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(978)		(978)		(978)
Capitaux propres au 31 décembre 2024	502 945	251 022	687 455	17 092	1 458 514		1 458 514

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptés par la commission européenne.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SMAA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton /Gaz et Chery	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
FT "Auto Mobility"	Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall.	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

PRINCIPALES RÈGLES APPLIQUÉES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

- IFRS 9 :

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ECL ». Il s'agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l'entreprise s'attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l'instrument.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
34, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 458 514 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 17 092 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 856 334 KMAD représentant 14% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

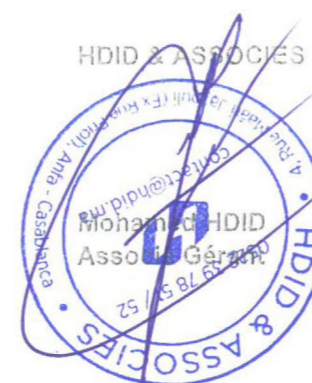
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentant les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes





Aux Actionnaires de la société
 AUTO HALL S.A.
 64, avenue Lalla Yacout
 Casablanca.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE 2024

- **Mandat pour étude, consultation, placement et gestion de certains contrats d'assurance confié à la société AFMA**

Personne concernée : M. Mohamed Saad Hassar, administrateur de Auto Hall et de AFMA

Nature, objet et modalités de la convention :

Ce mandat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2023 et prenant effet en date du 1^{er} janvier 2024, prévoit de confier à la société AFMA l'étude, la consultation, le placement et la gestion de certains contrats d'assurance.

Le management nous a informé que cette convention n'a pas généré de charges chez Auto Hall en 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Néant.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



Adnane LOUKILI
 Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

اوطو هول Auto Hall

Siège : Km 12, Autoroute Casa-Rabat, Sortie Al Qods - Casablanca Maroc
Téléphone : 0522 76 14 00/01/02 - Fax : 0522 76 14 14/15

[Email : autohall@autohall.ma](mailto:autohall@autohall.ma)

www.autohall.ma